

FÊTE DE LA RÉVOLUTION

LE PAPE LEON XIV ET LES PRÉSIDENTS ITALIEN, TCHÈQUE, SERBE, SÉNÉGALAIS, AZERBAÏDJANAIS, SOUDANAIS, TUNISIEN, FRANÇAIS, CUBAIN...

Ils ont félicité l'Algérie et son Président

P 3

Le Courrier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

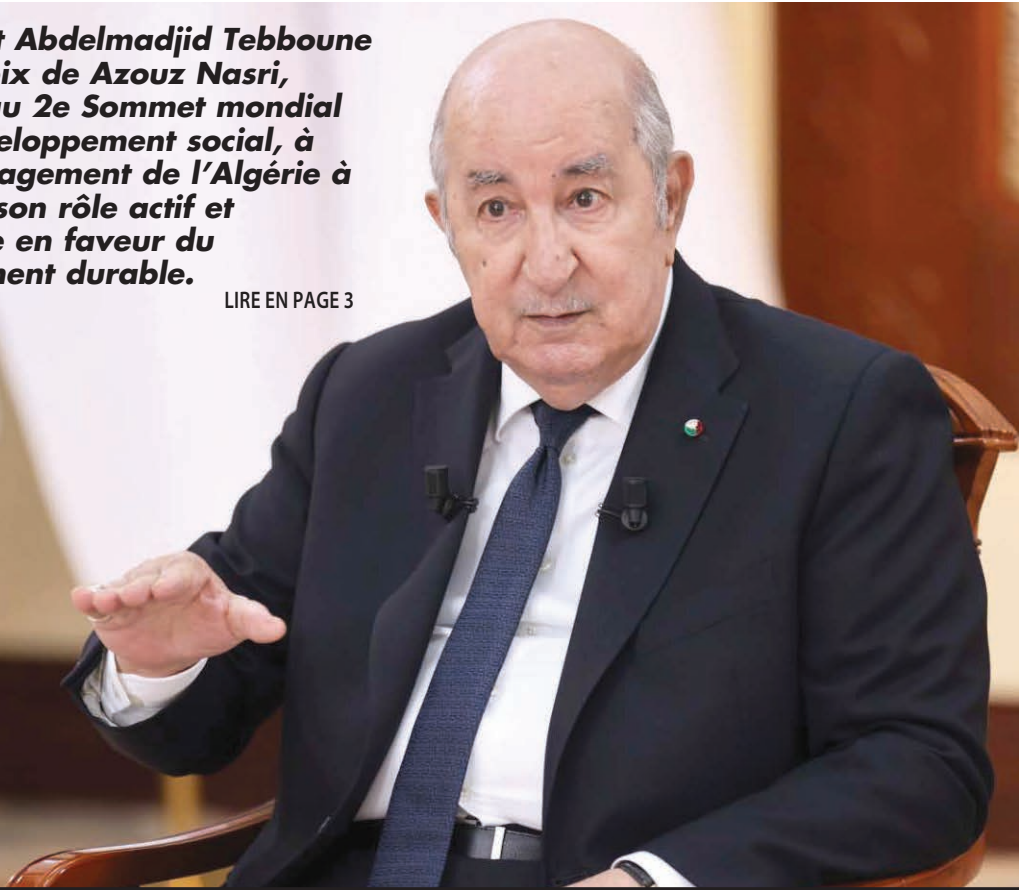
Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Mercredi 5 novembre 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6589 - 22^e année

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE RÉAFFIRME LA CAUSE POUR LAQUELLE SE BAT L'ALGÉRIE :

« Un monde plus juste, plus solidaire et plus humain »

Le président Abdelmadjid Tebboune a, par la voix de Azouz Nasri, réaffirmé, au 2e Sommet mondial pour le développement social, à Doha, l'engagement de l'Algérie à poursuivre son rôle actif et responsable en faveur du développement durable.

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

MASSAD BOULOS RECADRE LE MAKHZEN



« Le conflit sahraoui oppose le Maroc au Front Polisario »

P 6

COOPÉRATION COMMERCIALE, ÉCONOMIQUE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

L'Algérie et l'Azerbaïdjan créent une commission mixte

P 3

AADL 3



Le versement de la première tranche avant fin décembre

P 4

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Ramdan, bien placé pour la victoire

P 21

ENTRETIEN



LE JOURNALISTE ENGAGÉ MUSTAPHA AÏT MOUHOB AU COURRIER D'ALGÉRIE :

« L'occupation marocaine au Sahara occidental est aussi le miroir du néo-impérialisme économique »

P 2

L'ÉDITO

C'est trop ou pas assez ! Il n'est jamais simple de réguler la production agricole. En gros, cela va des surfaces aux conditions climatiques en passant par les variétés et les engrais. Cette année, notre pays a enregistré une année de production record de pomme de terre. Ce qui, à première vue, devrait être applaudi. Sauf que, cette hausse de production entraîne une chute du prix du tubercule qui cause des pertes aux agriculteurs. Avec le risque de voir ces derniers s'orienter vers d'autres cultures que la pomme de terre. Alors que faire ? Augmenter les surfaces de stockage ? Favoriser l'exportation ? Recourir à l'industrie de la transformation ? Toutes ces solutions ont leurs revers. Le stockage peut servir la spéculation. L'exportation « sauvage » peut engendrer la pénurie. La transformation exige une disponibilité durable du produit. Toutes ces particularités ajoutées à l'approvisionnement du marché national ainsi qu'à la préservation du pouvoir d'achat forment des équations difficiles à résoudre. Surtout en l'absence de statistiques précises. Actuel-

Pomme de terre, la bonne recette...

lement notre production de pomme de terre est de plus de 6 millions de tonnes. Nos capacités de stockage pour ce légume, sont de 150 000 tonnes. L'on sait que la consommation moyenne de pomme de terre de chaque algérien se situe entre 85 à 100 kg/an. Les seules exportations, autorisées cette année, l'ont été vers la Tunisie. Les données statistiques doivent inclure les trois récoltes annuelles. La wilaya d'El-Oued se distingue comme étant celle qui produit le plus de pomme de terre. L'État est confronté à trois paramètres « sacrés » : préserver le pouvoir d'achat, augmenter les surfaces cultivables, assurer la sécurité alimentaire et se diriger vers l'exportation. Autant de fondamentaux inscrits dans le programme présidentiel. La difficulté pour équilibrer la pro-

duction agricole avec ses différents débouchés est exposée plus haut, pour le cas de la pomme de terre. On comprend mieux le sens à donner aux propos tenus par le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, lors de sa rencontre, en septembre dernier, avec les médias nationaux : « L'agriculture est un domaine de science et de techniques. Il est temps d'en finir avec les pratiques archaïques et de faire entrer ce secteur vital dans l'ère de la modernisation et de la numérisation », avait-il précisé aux journalistes. Il vient d'y ajouter, au cours du Conseil des ministres de dimanche dernier, la préparation « d'un nouveau projet de loi d'orientation agricole pour une organisation définitive du secteur selon une vision prospective associant des spécialistes ». Sachant qu'à l'horizon 2050, nous serons 65 millions d'habitants. Ce qui suppose une hausse de 55% de la production de pomme de terre selon les spécialistes. Aucune approximation n'est admise. L'objectif est d'atteindre une production précise et durable. Pour la pomme de terre en particulier comme pour tous les produits agricoles en général. Ce n'est pas un hasard si on retrouve ici, comme ailleurs, l'intérêt de la numérisation !

Zouhir Mebarki

LE JOURNALISTE ENGAGÉ MUSTAPHA AÏT MOUHOUB AU COURRIER D'ALGÉRIE :

« L'occupation marocaine au Sahara occidental est aussi le miroir du néo-impérialisme économique »

Réalisé par Manel Seghilani

Journaliste engagé et président du Réseau des journalistes algériens solidaires avec le peuple sahraoui, Mustapha Aït Mouhoub consacre, depuis de nombreuses années, son travail à la défense du droit à l'autodétermination du Sahara occidental et à la dénonciation des silences médiatiques qui étouffent ce conflit.

Auteur de plusieurs ouvrages sur les figures emblématiques de la guerre de libération algérienne, il signe également « Sahara occidental... un peuple brûlant de libération », un livre qui représente à la fois un hommage et un manifeste.

Pour lui, au Sahara occidental comme à Ghaza, c'est le même combat qui se joue : celui d'un peuple pour son existence, son nom, et son droit à écrire sa propre histoire, envers et contre toutes les formes d'effacement. La question sahraouie, explique l'auteur, incarne les fractures d'un monde postcolonial inachevé, où les logiques impériales continuent de se réinventer sous des visages nouveaux.

Rencontré au Salon international du livre d'Alger (SILA), Mustapha Aït Mouhoub a, dans cet entretien au Courrier d'Algérie, analysé avec une lucidité percutante les dimensions politiques, économiques et symboliques d'une occupation qu'il qualifie de « néo-impériale ». Il revient sur les origines du conflit qui oppose, depuis 1975, le mouvement de libération du peuple sahraoui, le Front Polisario à l'occupant marocain, et établit des parallèles éclairants avec d'autres luttes de décolonisation, de la Namibie au Timor oriental. Son message est sans équivoque : tant que le Sahara occidental demeurera sous occupation, la promesse universelle de la décolonisation restera inachevée. Dans son ouvrage, dédié « au peuple sahraoui, courageux et héroïque, dont la ténacité est un poème vivant, une ode au combat pour la dignité et la liberté », il appelle à une prise de conscience internationale et à une relecture décoloniale de l'histoire contemporaine.

Le Courrier d'Algérie : Vous parlez du Sahara occidental comme d'un laboratoire postcolonial. Que signifie cette expression ?

Mustapha Aït Mouhoub : Cela signifie que le Sahara occidental cristallise toutes les contradic-

« Officiellement, nous vivons dans un ordre international fondé sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En pratique, ce droit demeure incomplet, sélectif et souvent soumis aux rapports de force ».

tions du monde postcolonial. Officiellement, nous vivons dans un ordre international fondé sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En pratique, ce droit demeure incomplet, sélectif et souvent soumis aux rapports de force. Le Sahara occidental, comme la Palestine ou le Timor-Oriental avant 1999, démontre que la décolonisation n'a pas mis fin à la logique coloniale, elle l'a simplement déplacée. L'occupation du territoire par le Maroc n'est pas une exception, mais la continuité d'un système global où le droit est subordonné à la géopolitique. En ce sens, le Sahara occidental est véritablement le miroir des empires.

-Vous établissez un parallèle entre la colonisation classique et la situation actuelle au Sahara occidental. Mais le Maroc n'est-il pas lui-même un ancien pays colonisé ?

-Justement, c'est là toute la complexité et le paradoxe. L'un des aspects les plus fascinants

de la question sahraouie, c'est qu'un ancien colonisé reproduit les mécanismes du colonisateur. Après avoir combattu pour sa propre indépendance, le Maroc a adopté à son tour un discours de mission civilisatrice et de souveraineté historique sur le Sahara occidental. Frantz Fanon parlait de cette bourgeoisie nationale postcoloniale qui, au lieu de libérer, prend la place de l'ancien maître pour exploiter et dominer. Le cas du Sahara occidental en est une illustration éclatante.

-Peut-on alors dire que le Sahara occidental est une colonie de type néo-impérial ?

-Oui, au sens où il combine plusieurs formes de domination : militaire, économique et symbolique. On n'a plus affaire à un empire européen classique, mais à une forme d'impérialisme régional appuyé par des soutiens occidentaux. L'exploitation des ressources sahariennes, la marginalisation de la culture locale, le mur de 2 700 kilomètres et la naturalisation forcée des Sahraouis relèvent tous de pratiques coloniales contemporaines. Le Sahara occidental est aussi un miroir du néo-impérialisme économique : un espace d'extraction et de dépendance, à l'image des périphéries du capitalisme global.

-Vous comparez souvent la situation sahraouie à celle de l'Afrique du Sud (du temps du système d'apartheid), de la Namibie ou du Timor-Oriental. Pourquoi ces comparaisons ?

-Parce qu'elles montrent que la libération d'un peuple colonisé n'est pas une utopie, mais une possibilité, à condition que certaines conditions soient réunies. La Namibie, colonie allemande puis sud-africaine, a obtenu son indépendance après une longue lutte et grâce à une

mobilisation internationale constante. Le Timor-Oriental, annexé par l'Indonésie en 1975, a subi un génocide silencieux avant que la pression diplomatique et la solidarité mondiale ne conduisent à un référendum en 1999. Ces exemples démontrent que l'oubli n'est pas une fatalité. Mais pour le Sahara occidental, ces conditions — soutien populaire, pression internationale, volonté des institutions — ne sont pas encore réunies.

-Pourtant, l'ONU a été créée en partie pour mettre fin au colonialisme. Pourquoi a-t-elle échoué dans le cas du Sahara occidental ?

-Parce que l'ONU est à la fois un espace de principes et un espace de pouvoirs. Le problème, c'est que le second prend

« Depuis les années 1970, le Conseil de sécurité est paralysé par le veto ou la complaisance de puissances ayant des intérêts directs avec le Maroc : la France, les États-Unis et, plus récemment, Israël. Le Sahara occidental illustre parfaitement la faillite du multilatéralisme dès qu'il s'agit de contrarier des alliés stratégiques ».

toujours le dessus sur le premier. Depuis les années 1970, le Conseil de sécurité est paralysé par le veto ou la complaisance de puissances ayant des intérêts directs avec le Maroc : la France, les États-Unis et, plus récemment, Israël. Le Sahara occidental illustre parfaitement la faillite du multilatéralisme dès qu'il s'agit de contrarier des alliés stratégiques. Et il y a un scandale peu évoqué : la MINURSO

(Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), créée pour organiser un référendum, est la seule mission onusienne au monde dépourvue de mandat pour surveiller les droits humains. Cela en dit long sur les priorités réelles du système international.

-Vous évoquez souvent le rôle du langage. En quoi la domination coloniale passe-t-elle encore par les mots ?

-Le langage est l'un des champs de bataille les plus décisifs. Dire provinces du Sud au lieu de territoire occupé, c'est déjà légitimer la conquête. Le vocabulaire diplomatique et médiatique est saturé d'euphémismes : différend régional, plan d'autonomie, stabilité. Ces mots anesthésient la conscience collective. Edward Said l'a montré dans *Orientalisme* : le discours colonial ne se contente pas de justifier la domination, il crée une réalité. Il hiérarchise les peuples selon une prétendue maturité politique. Cette hiérarchie perdure aujourd'hui dans les récits médiatiques sur le Sahara occidental, la Palestine ou la Kanaky.

En filigrane de vos propos, on comprend que le Sahara occidental dépasse la seule question territoriale. Que symbolise-t-il à vos yeux ?

Le Sahara occidental n'est pas qu'une question de frontières ou de souveraineté : c'est un miroir du monde. Il révèle notre incapacité à rompre avec la logique impériale et à appliquer universellement le droit

M. S.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE RÉAFFIRME LA CAUSE POUR LAQUELLE SE BAT L'ALGÉRIE :

« Un monde plus juste, plus solidaire et plus humain »

Par la voix du président, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a réaffirmé, hier mardi, lors des travaux du 2e Sommet mondial pour le développement social, qui se tient, du 4 au 6 novembre, à Doha à Qatar, son engagement à poursuivre son rôle de partenaire actif et responsable dans les efforts internationaux en faveur du développement durable et de l'édification d'un monde plus juste, plus solidaire et plus humain, dans le cadre du respect de la souveraineté nationale, et du renforcement de la coopération internationale basée sur le respect mutuel.

Ph: DR



Dans une intervention, lue en son nom par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, le président Abdelmadjid Tebboune a précisé que l'Algérie entendait, par sa participation à ce Sommet, "mettre en avant son approche en matière de développement social". Une approche, a-t-il expliqué, "fondée sur une vision nationale qui a fait de la justice sociale, de la protection des catégories vulnérables et du renforcement de l'inclusion, des socles essentiels de ses politiques publiques, en cohérence avec les engagements de la Déclaration de Copenhague (1995) et les Objectifs de développement durable (ODD)". Il a fait remarquer que l'Algérie a "accordé une attention particulière à l'amélioration des conditions de vie, à la lutte contre la pauvreté et au renforcement du pouvoir d'achat, en augmentant le Salaire national minimum garanti (SNMG), en instituant l'allocation chômage au profit des

jeunes primo-demandeurs d'emploi, en révisant les salaires et les pensions, en exonérant d'impôt les faibles revenus, et en étendant l'allocation de solidarité aux catégories vulnérables et aux personnes en situation de handicap". Le président Tebboune a souligné que la Constitution algérienne consacre le principe d'égalité pour tous les citoyens et garantit l'inclusion des groupes vulnérables et des personnes handicapées grâce à des institutions efficaces œuvrant dans les domaines de la société civile, de la jeunesse, de l'économie, de l'environnement et des droits humains. Il a rappelé que l'Algérie a adopté des réformes globales garantissant l'égalité salariale, l'égalité des chances et la participation politique, et a consacré le principe de citoyenneté égale et porté le congé de maternité à 150 jours. Il a également évoqué. Le pays a éga-

lement créé un fonds d'aide aux femmes divorcées ayant des enfants mineurs et a permis aux femmes d'accéder à des postes de responsabilité et à des activités syndicales, tout en les soutenant économiquement grâce à divers mécanismes de financement. Il a souligné que plus de 12 millions d'élèves ont bénéficié cette année de la gratuité de l'enseignement,

du soutien scolaire, des transports, de la cantine scolaire et de la couverture santé. En matière de sécurité alimentaire le président Tebboune a rappelé que l'Algérie en a fait sa priorité en protégeant les ressources naturelles et en encourageant les investissements agricoles. Il a également fait savoir que l'Algérie a proclamé 2023 Année nationale de l'intelligence artificielle, réaffirmant son engagement envers les principes internationaux de gouvernance de l'IA, notamment la garantie de la justice numérique et la promotion de la souveraineté des données. La délégation algérienne, qui participe à ce sommet, est conduite par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, en tant que Représentant du président Abdelmadjid Tebboune, et comprend le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, dont l'intervention doit consister à présenter l'expérience de l'Algérie en matière de renforcement du développement social inclusif, à travers des politiques nationales reposant sur la justice sociale, la protection des catégories vulnérables, l'autonomisation de la jeunesse et de la femme, et l'élargissement de la protection sociale aux différentes catégories de la société, conformément aux ODD des Nations unies".

M'hamed Rebah

Le président de la République reçoit le ministre des Affaires étrangères de l'Azerbaïdjan

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, le ministre des Affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan, M. Jeyhun Bayramov, et la délégation l'accompagnant. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.

ELLE CONCERNE LA COOPÉRATION COMMERCIALE, ÉCONOMIQUE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
L'Algérie et l'Azerbaïdjan créent une commission mixte

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, au siège du ministère, le ministre des Affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan, pays frère, Djeyhoun Baïramov, en visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère. À cette occasion, « les deux ministres ont eu un entretien en tête-à-tête, suivi de discussions élargies auxquelles ont pris part les membres des deux délégations », précise le communiqué du Mae soulignant que ces entretiens ont permis de passer en revue la dynamique exceptionnelle que connaissent les relations entre l'Algérie et l'Azerbaïdjan grâce à l'attention particulière que leur accordent les deux chefs d'État, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son frère le Président, Ilham Aliyev». En outre, les deux parties ont mis en avant « la nécessité de consolider la convergence de leurs vues sur le plan politique, et de valoriser les atouts importants dont disposent les deux pays sur le plan économique, en vue de hisser leur coopération à des niveaux prometteurs ». Les deux ministres ont également échangé « les vues et analyses sur plusieurs questions d'intérêt commun, notamment les développements de la question palestinienne ainsi que la situation dans les régions auxquelles appartiennent les deux pays », ajoute le communiqué. À l'issue de leurs entretiens, les deux ministres ont signé un accord bilatéral portant création d'une commission mixte de coopération commerciale, économique, scientifique et technique entre les deux pays.

R. N.

FÊTE DE LA RÉVOLUTION

Ils ont félicité l'Algérie et son Président

Les messages de félicitations et de vœux à l'occasion de la Fête de la révolution, émanant notamment de chefs d'État étrangers, continuent d'inonder la boîte aux lettres du palais d'El-Mouradia.

LE PAPE LÉON XIV : « QUE DIEU VOUS BÉNISSE »

Hier, le président Abdelmadjid Tebboune a reçu un message de vœux de Sa Sainteté le Pape du Vatican, Léon XIV, à l'occasion de la fête de la Révolution. « À l'entame de ma mission, succédant à Saint Pierre, la commémoration du 1er Novembre, m'offre l'occasion d'adresser mes premiers mots au peuple algérien, à qui je présente mes vœux de bonheur, de concorde et de prospérité », écrit le pontife souverain.

Après avoir rappelé sa rencontre avec le président Tebboune au Vatican en juillet dernier, le Pape « implore le Très-Haut de guider les pas de vos concitoyens, afin qu'ils soient des bâtisseurs de paix et de fraternité pour l'intérêt commun, et à l'écoute des pauvres et des nécessiteux, pour que soit préservée la dignité de tout être humain », concluant son message par dire : Que Dieu vous bénisse Excellence, Monsieur le Président, ainsi que tous ceux qui vous entourent et tous les Algériens ».

SERGIO MATTARELLA : « MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET CHER AMI »

Pour sa part, le président italien, Sergio Mattarella, a déclaré dans son message que la commémoration de l'anniversaire du

déclenchement de la Révolution algérienne lui donne l'opportunité de « vous adresser, Monsieur le Président et cher ami, mes vœux et ceux du peuple italien ». « Votre récente visite en Italie a contribué au raffermissement de nos excellentes relations ainsi qu'au renforcement de notre coopération, ce qui nous a permis, encore une fois, de constater la profondeur historique de nos relations, marquées actuellement par une dynamique dans plusieurs domaines, comme le confirment les résultats du 5e sommet intergouvernemental », a-t-il ajouté.

ABDEL FATTAH AL-BURHAN : « MES VŒUX DE RÉUSSITE ET DE PROGRÈS »

Le président du Conseil de souveraineté du Soudan, le général Abdel Fattah al-Burhan, à lui aussi, adressé, « en son nom et au nom du peuple soudanais frère, ses meilleurs vœux au président de la République, souhaitant réussite et progrès à l'Algérie, et davantage de santé et de bien-être à Monsieur le Président ».

ILHAM ALIYEV : « NOTRE TRAVAIL COMMUN EST IMPORTANT »

Pour le président de l'Azerbaïdjan, Ilham Aliyev, c'est l'occasion de rappeler « la profondeur des relations d'amitié et de fraternité qui unissent l'Azerbaïdjan et l'Algérie », soulignant, dans son message de vœux, « l'importance du travail conjoint avec l'Algérie, sous la conduite du Président Abdelmadjid Tebboune, pour développer et diversifier la coopération bilatérale, au service de

nos peuples ».

PETR PAVEL : « UN HONNEUR DE M'ADRESSER À VOUS »

De son côté, le président tchèque, Petr Pavel, a écrit : « C'est un honneur et un plaisir pour moi de vous adresser, Monsieur le président, ainsi qu'au peuple algérien, mes vœux à l'occasion de la commémoration, par l'Algérie, de l'anniversaire de sa Révolution de libération », lit-on dans le message, affirmant « attacher une grande importance aux relations de longue date unissant nos deux pays (...) »

BASSIROU DIOMAYE FAYE : « DISPOSÉ À RENFORCER NOS RELATIONS »

Le président Tebboune a aussi reçu un message de vœux de son homologue du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye qui a écrit : « Monsieur le Président et cher frère, je me réjouis de vous adresser, ainsi qu'au peuple algérien frère et ami, mes meilleurs vœux de santé et de prospérité, à l'occasion de la commémoration du 1er Novembre (...) ».

ALEKSANDAR VUCIC : « STABILITÉ DURABLE ET DAVANTAGE DE PROGRÈS »

De son côté, le président de Serbie, Aleksandar Vucic, a réitéré, dans son message de vœux, sa volonté de « poursuivre les efforts conjoints pour renforcer les relations bilatérales dans divers domaines, au service des deux pays et des deux peuples », souhaitant « une stabilité durable et davantage de progrès à la République algérienne, direction et peuple ».

KAIS SAÏED : « FIER DE PARTAGER CETTE OCCASION AVEC VOUS »

Le président de la Tunisie, Kais Saïed, quant à lui, a exprimé, dans son message de vœux, sa « profonde fierté de partager avec le peuple algérien frère cette chère occasion nationale, qui restera une source d'inspiration et de rayonnement pour tous les peuples libres du monde », soulignant « l'engagement sincère à promouvoir l'unité et la justice, en œuvrant à la consolidation des liens de fraternité et de solidarité, et au renforcement de la coopération et de la complémentarité entre les deux pays frères ».

EMMANUEL MACRON : « MES VŒUX LES MEILLEURS »

Pour sa part, le président français, Emmanuel Macron a écrit dans un message : « À l'occasion de la commémoration de l'anniversaire du 1er Novembre, je tiens à vous adresser, ainsi qu'au peuple algérien, mes chaleureuses félicitations et mes vœux les meilleurs ».

MIGUEL DIAZ-CANEL BERMUDEZ : « NOVEMBRE, CETTE CHÈRE OCCASION »

Quant au président de Cuba, Miguel Diaz-Canel Bermudez, il a souhaité à cette occasion : « Je vous transmets, Monsieur le Président, ainsi qu'au gouvernement et au peuple algériens, nos plus chaleureuses félicitations et vous réaffirmons, en cette chère occasion, notre volonté de renforcer les liens d'amitié historique, de coopération et de solidarité qui unissent Cuba et l'Algérie, pays frère ».

Synthèse Farid G.

INSTALLATION DES NOUVEAUX WALIS

Sayoud insiste sur la bonne gouvernance locale

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a effectué une tournée dans plusieurs wilayas du pays, où il a procédé à l'installation de nouveaux walis, conformément au mouvement partiel décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, mettant l'accent sur la nécessité d'une gestion moderne, participative et au service du citoyen.



Hier à Laghouat, Sayoud a installé Mohamed Benmalek en qualité de wali, en remplacement de Foudil Douifi, appelé à exercer les mêmes fonctions dans la wilaya d'Adrar. Lors de la cérémonie tenue au siège de la wilaya, le ministre a souligné que la confiance placée par le président de la République en le nouveau wali représente « une grande responsabilité », l'appelant à œuvrer avec « dévouement et fidélité » au service du citoyen et du développement local. Il a rappelé que Laghouat constitue un pôle énergétique par excellence, et que le gouvernement s'attèle à diversifier la base économique à travers la promotion de l'investissement dans plusieurs secteurs, dont l'agriculture, la petite industrie et les énergies renouvelables, afin de créer de la richesse et des emplois durables.

Le ministre a également mis en avant le potentiel touristique de la wilaya « ses ksour, ses oasis et ses dunes de sable » qui en font une destination prometteuse

pour le tourisme intérieur, saharien et religieux. Il a appelé à une meilleure exploitation de ces atouts pour renforcer le développement local. Soulignant que le développement ne se limite pas aux infrastructures, Sayoud a insisté sur la justice sociale, la qualité de vie et la participation citoyenne. Il a encouragé l'adoption d'une approche participative impliquant la société civile, les élus et les citoyens dans la prise de décision. À la fin, le ministre a rappelé le rôle essentiel des Assemblées populaires communales (APC), invitant à renforcer la confiance du citoyen envers les Institutions par l'écoute, la transparence et la qualité des services administratifs.

ACCOMPAGNER LES NOUVELLES WILAYAS ET SÉCURISER LE SUD

La veille, le ministre avait présidé la cérémonie d'installation de Fodil Douifi en tant que wali d'Adrar. L'événement s'est déroulé en présence des cadres, élus locaux et représentants de la société

civile. Sayoud a souligné la nécessité d'une coordination étroite entre les services de la wilaya et les partenaires locaux, dans le cadre d'une gouvernance basée sur le dialogue et la concertation, piliers de la démocratie participative. Il a mis en exergue les projets structurants réalisés dans la région, citant notamment le projet algéro-qatari « Baladna » de production de lait et la cimenterie d'Adrar, qui contribuent au développement industriel, énergétique et agricole. Le ministre a affirmé la détermination des hautes autorités du pays à faire d'Adrar un pôle économique de dimension nationale et africaine. De son côté, le nouveau wali, Fodil Douifi, a exprimé sa reconnaissance pour la confiance renouvelée par le président de la République et s'est engagé à valoriser les acquis et le potentiel de la région, en œuvrant avec tous les acteurs locaux pour accélérer le développement socioéconomique.

À In-Guezzam, Saïd Sayoud a installé Nouredine

Rafsa comme nouveau wali, en remplacement de Fayçal Amirouche, appelé à occuper les mêmes fonctions à Mila. Le ministre a expliqué que ce mouvement s'inscrit dans la volonté présidentielle d'insuffler une nouvelle dynamique de gestion locale, fondée sur l'écoute des citoyens et la concrétisation de leurs aspirations. Il a précisé que cette démarche s'inscrit dans une vision stratégique visant à accompagner les nouvelles wilayas, notamment celles frontalières, confrontées à des défis de développement et de sécurité. Sayoud a souligné que le président de la République suit de près les affaires locales et veille à garantir un développement équilibré sur l'ensemble du territoire national. Le ministre a mis en relief les atouts géostratégiques et économiques d'In-Guezzam, qualifiée de porte de l'Algérie vers les pays du Sahel et de corridor de coopération régionale. Il a exhorté les autorités locales à encourager l'investissement, faciliter les procédures et instaurer un climat favorable aux investisseurs. Sayoud a également rappelé que l'État a injecté des financements importants pour le développement du Grand Sud, affirmant que le renforcement économique de ces régions est essentiel à la protection des frontières et à la sécurisation de la profondeur stratégique du pays.

En rendant hommage aux forces de sécurité et à l'Armée nationale populaire, le ministre a souligné que la dimension sécuritaire d'In-Guezzam est indissociable de son développement. La stabilité, a-t-il insisté, repose sur une double approche : sécurité et développement global.

Sarah O.

AADL3

Le versement de la première tranche avant fin décembre

Bonne nouvelle pour les souscripteurs au programme de logement AADL 3 dont la concrétisation s'accélère. Après avoir annoncé le lancement des projets ce mois de novembre en cours, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a également fait une nouvelle annonce concernant le paiement des tranches. Lors d'une séance d'audition devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen des dispositions du projet de Loi de finances 2026 (PLF 2026), le ministre a précisé que « le paiement de la première tranche pour les souscripteurs du programme AADL 3 se fera avant la fin du mois de décembre », ajoutant que « les réponses relatives aux recours seront communiquées avant la fin novembre ». Belaribi a souligné que cette décision s'inscrit dans le cadre des préparatifs en cours pour la mise en œuvre du programme AADL 3.

A. N.

NUMÉRISATION DANS LE SECTEUR DE LA JUSTICE

Une nouvelle plateforme voit le jour

Dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatifs à la réalisation de la transformation numérique, dans le but d'améliorer la qualité du service public, le ministère de la Justice a annoncé le lancement d'une nouvelle plateforme numérique au profit des justiciables et des avocats qui leur permet le dépôt, via Internet, des demandes de non recours (non opposition, non appel et non pourvoi en cassation), dans les jugements et arrêts définitifs. Cette plateforme numérique accessible via le lien <https://cert-nonrecours.mjustice.dz>, vise à élargir les services en ligne et à simplifier les procédures, en évitant aux justiciables et aux avocats de se déplacer au siège de la juridiction compétente. Selon le ministère de la Justice, la procédure exige que la qualité de l'intéressé soit établie dans l'affaire en tant que partie, ou en tant qu'avocat de la partie et dans ce cas, il convient de joindre la lettre de constitution. Cette plateforme « permet au demandeur du certificat de suivre les étapes de sa requête, à travers son compte précédemment créé, et de recevoir des notifications. La demande sera traitée au niveau de la juridiction compétente et une fois le certificat prêt, le concerné sera informé via la plateforme pour se rapprocher de la partie délivrant le document et le récupérer. Le ministère avertit, en outre, que « toute fraude ou falsification dans les documents, expose son auteur à des poursuites pénales ».

A. N.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Appel à la modernisation de la gestion des informations scientifiques

Lors d'un colloque international sur « l'information scientifique et son rôle face aux défis de l'environnement numérique » organisé par la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université d'Alger 3, les intervenants ont estimé que la révolution numérique a fait de la gestion des informations scientifiques et techniques (une question stratégique dépassant le cadre des institutions académiques pour englober l'ensemble des secteurs de la société), d'où la nécessité, selon eux, de « moderniser la gestion de ces informations et de promouvoir la culture de leur valorisation, notamment dans le domaine médiatique ». À ce propos, la présidente du colloque, l'enseignante Naoual Mebtouche, a expliqué que l'objectif de cette rencontre est de « mettre en lumière la question liée à l'accès à l'information, à sa gouvernance et à sa sécurité cybernétique, ainsi qu'à l'utilisation de l'intelligence artificielle

dans son traitement, son analyse et sa présentation au public en vue de son exploitation ». Elle a également évoqué les moyens de renforcer la coopération dans le domaine de la gestion de l'information au sein des institutions de recherche, et de « promouvoir la culture de valorisation des données et des informations scientifiques afin de généraliser leur bénéfice et de permettre aux journalistes d'y accéder ». Dans ce cadre, l'enseignant Mustapha Kechairi a présenté une communication sur les méthodes d'exploitation des informations disponibles dans les dépôts numériques universitaires, dans le but de soutenir la communication scientifique et de la développer pour fournir au public « des informations scientifiques issues de sources fiables ». De son côté, l'enseignant Oussama Damouche de l'Université Djilali Liabès de Sidi Bel-Abbès a abordé « l'avenir de l'information scientifique et technique à l'ère de l'intelligence artificielle et les

risques de la désinformation numérique », soulignant l'importance de « la formation du capital humain afin de lui permettre de suivre les évolutions dans ce domaine vital ». Dans la même optique, l'enseignante Imane Djefal de l'Université d'Alger 2 a présenté une communication sur « les défis de la qualité et de la crédibilité de l'information scientifique et technique face au développement rapide des logiciels d'intelligence artificielle et les moyens de contrer la désinformation numérique ». L'enseignant Abdelkrim Abdoune de l'Université d'Alger 3 a évoqué « les nouveaux métiers » dans le secteur de l'information et de la communication à la faveur des transformations technologiques, insistant sur la nécessité de « mettre à jour les programmes de formation universitaire et leurs méthodes d'enseignement en adéquation avec les évolutions en cours.

Ania N.

DES EXPERTS PLANCHENT SUR LE PROJET DE LOI D'ORIENTATION AGRICOLE

«Un pas franchi vers un système agricole moderne et intégré»

Des experts ont souligné que le projet de loi d'orientation agricole, dont le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la préparation, constitue un pas important vers la construction d'un système agricole moderne et intégré.



PH : DG

Ils ont insisté sur la nécessité d'associer les professionnels et les spécialistes à l'élaboration de ce texte appelé à « tracer les grandes lignes de l'avenir du secteur ». Lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, le président de la République a instruit de préparer un nouveau projet de loi d'orientation agricole, afin d'organiser définitivement le secteur selon une vision prospective intégrant les compétences et l'expertise nationales.

UN CADRE DE RÉFÉRENCE POUR UNE VISION À LONG TERME

L'économiste Ishak Kherchi a indiqué que ce texte en préparation « constitue un cadre de référence destiné à définir une vision à long terme pour le secteur ». Selon lui, il permettra de passer d'une approche traditionnelle, axée sur la production de subsistance, à une approche

économique fondée sur les chaînes de valeur, l'innovation et la durabilité. Également directeur de l'École supérieure de commerce, il a précisé que cette démarche représente une orientation stratégique en faveur de la construction d'un système agricole moderne capable d'accompagner les mutations économiques nationales et mondiales. L'économiste a souligné que la priorité du texte réside dans la restructuration du secteur agricole sur des fondements scientifiques et économiques. Cela passe, selon lui, par la valorisation des ressources hydriques, le renforcement du lien entre agriculture et industries de transformation, la promotion de l'esprit d'entrepreneuriat en milieu rural, et le développe-

ment de la recherche agricole appliquée. Il a ajouté que la numérisation du secteur représente un pilier central de cette vision prospective. Les données numériques permettront de fonder les décisions sur des indicateurs réels, faisant ainsi de cette loi « une véritable feuille de route pour la consolidation de la souveraineté alimentaire et la transformation économique escomptée ».

Pour sa part, l'expert agricole Ahmed Malha a estimé que ce projet de loi est « essentiel et crucial », soulignant la nécessité d'associer les professionnels, les agriculteurs, les chercheurs et les experts à son élaboration. Il a insisté sur le fait que cette loi doit tenir compte des évolutions des différentes filières, de la dynamique actuelle de

la production et des défis liés à la sécurité alimentaire.

DES MESURES POUR RENFORCER LA MÉCANISATION ET LA PRODUCTIVITÉ

De son côté, l'expert agricole Laâla Boukhalfa a affirmé que ce projet intervient à un moment où l'Algérie a atteint un bon niveau d'autosuffisance dans plusieurs produits: légumes, fruits, viandes, légumineuses, etc. Il a souligné que cette initiative vient consacrer l'agriculture comme secteur fondamental de la souveraineté nationale, saluant les directives continues du président de la République visant à moderniser les méthodes de gestion et à impulser un changement de mentalités vers une agriculture moderne et performante. Enfin, concernant l'instruction donnée par le président de la République d'autoriser l'importation de moissonneuses et de matériels de semis, y compris des machines de moins de cinq ans destinées à la récolte du maïs et des graines oléagineuses, Boukhalfa a salué cette décision. Selon lui, elle répond aux exigences d'une agriculture moderne en contribuant à l'augmentation de la productivité, l'amélioration des rendements et la réduction des coûts.

Sarah O.

ALGÉRIE-INDE

Les opportunités de partenariat et d'investissement dans le domaine des hydrocarbures exposées

La secrétaire d'État auprès du ministre des Mines, Karima Bakir Tafer, a reçu, lundi à Alger, l'ambassadrice de la République de l'Inde en Algérie, Mme Swati Vijay Kulkarni, avec laquelle elle a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale, et les opportunités de partenariat et d'investissement dans le secteur minier, indique un communiqué du ministère. À cette occasion, les deux parties ont évoqué « les perspectives de coopération dans les domaines de l'exploitation du phosphate et du potasse, ainsi que les technologies modernes de transformation des engrais, notamment la technologie du (nano-urée), une innovation indienne pionnière dans le domaine de l'agriculture durable et de la rationalisation de l'utilisation des ressources ». La rencontre a également été l'occasion pour les deux parties de passer en revue « l'état et les perspectives de la coopération bilatérale », relevant « l'importance de développer des projets conjoints dans les domaines de l'exploration, de l'extraction, de la transformation métallique, et de la formation technique, au service des intérêts communs des deux pays », ajoute la même source. À ce titre, Bakir a mis en exergue la volonté de l'Algérie d'élargir les domaines de coopération avec l'Inde dans le secteur minier, notamment dans les filières à forte valeur ajoutée, conformément à la stratégie nationale de développement des ressources minérales et de promotion de la production locale, notamment celle du minerai de fer, selon le communiqué. Pour sa part, l'ambassadrice de l'Inde a exprimé « la disposition des entreprises indiennes à investir en Algérie, à la faveur des nouvelles lois sur les hydrocarbures, les mines et l'investissement ». Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues de poursuivre la coordination et d'intensifier les échanges techniques et les visites, en prélude à la réalisation de projets de coopération concrets durant la prochaine étape.

S. O.

RAFFINAGE, DÉVELOPPEMENT DU GNL, L'ASSISTANCE EN PÉTROCHIMIE ET DANS LE GPL, RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE...

L'Algérie et le Congo discutent investissement

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, s'est entretenu, lundi à Brazzaville, avec le ministre des Hydrocarbures de la République du Congo et président en exercice de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), Bruno Jean Richard Itoua, sur les voies et moyens de renforcer la coopération dans le secteur, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie en République du Congo, du P-DG du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini, et de plusieurs cadres du secteur, intervient à la veille de la 48e session ordinaire du Conseil des ministres de l'APPO. De plus, elle s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et la République du Congo, marquées par une « profondeur historique et une solidarité africaine partagée », selon le communiqué. Lors de la rencontre, les deux ministres ont examiné les perspectives de coopération dans le domaine des hydrocarbures, entre Sonatrach et la Société nationale congolaise de pétrole (SNPC), notamment après la signature, en mai 2024 à Brazzaville, d'un mémorandum d'entente visant à consolider la coopération et à développer des partenariats entre les deux entreprises.

Ce mémorandum prévoit l'investissement dans les activités d'exploration et de production, la coopération dans les domaines du raffinage et des services pétroliers, le développement du secteur du gaz et du gaz naturel liquéfié (GNL), l'assistance technique en pétrochimie et dans l'utilisation du gaz de pétrole liquéfié (GPL), et la réduction de l'empreinte carbone ainsi que la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire pour le secteur des hydrocarbures. Il s'agit, également, de l'échange d'expertises dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement, ainsi que dans la formation et le développement du capital humain.

RENFORCER LA COOPÉRATION SUD-SUD

À cette occasion, Arkab a souligné la volonté de l'Algérie de renforcer les relations de coopération sud-sud ainsi que son soutien aux efforts des pays africains producteurs de pétrole pour réaliser une transition énergétique juste et équitable qui tienne compte des spécificités du continent et de ses intérêts en matière de développement. Il a également évoqué l'expertise algérienne pionnière en matière de recherche, de prospection et de production, de développement des gisements, de raffinage,

de production et de transport du gaz et du gaz naturel liquéfié (GNL), et dans les volets techniques et organisationnels relatifs à la gestion de l'industrie pétrolière. Pour sa part, le ministre congolais s'est félicité du niveau des relations privilégiées unissant les deux pays, soulignant que l'Algérie est un exemple à suivre en matière de gestion du secteur des hydrocarbures, de développement du gaz et de la pétrochimie. Il a rappelé, dans ce sens, « les progrès tangibles enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre du mémorandum d'entente signé entre les deux parties et la volonté de son pays de tirer profit de l'expérience algérienne pour renforcer ses capacités nationales et réaliser la sécurité énergétique et le développement industriel ». Les deux responsables se sont félicités du rapprochement des positions entre les deux pays au sein des organisations régionales et internationales, notamment dans le cadre de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), affirmant leur soutien à une vision africaine unifiée visant à réaliser une valeur ajoutée des ressources énergétiques africaines et à assurer un développement durable aux peuples du continent, précise la même source.

R. E.

POUR UNE GESTION PLUS EFFICACE DES RESSOURCES EN EAU

Derbal insiste sur le parachèvement de la numérisation du secteur de l'hydraulique

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a insisté sur l'importance de finaliser le processus de numérisation du secteur pour garantir une gestion plus efficace des ressources en eau. Le ministre a souligné, depuis Jijel, que l'achèvement du processus de numérisation du secteur « garantira une gestion plus efficace des ressources en eau ». Ajoutant que la numérisation et le contrôle à distance des différentes installations et réseaux du secteur « permettront d'améliorer la performance en matière de fourniture d'un service public de qualité, tout en éliminant tout relâchement ou négligence humaines et en gagnant du temps dans les différentes interventions et la prise des mesures nécessaires », assurant que la numérisation est « l'une des principales priorités du secteur ». Dans ce même contexte, le ministre a appelé les responsables des entreprises et des structures relevant de son secteur à « valoriser la ressource humaine pour garantir une gestion optimale du service public ».

S. O.

MASSAD BOULOS RECADRE LE MAKHZEN

« Le conflit sahraoui oppose le Maroc au Front Polisario »

Le conseiller du président américain pour les Affaires arabes et africaines, Massad Boulos, a affirmé que la dernière résolution du Conseil de sécurité des Nations unies ne limite pas la solution à la question sahraouie exclusivement au projet d'"autonomie" marocain, mais "laisse la porte ouverte à d'autres initiatives et idées que les parties concernées par le conflit pourraient présenter", expliquant que la MINURSO avait été créée pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination et qu'"il appartient aux parties directement concernées de s'entendre sur les détails de cette option".

Dans des déclarations à des chaînes de télévision, Massad Boulos a indiqué que le projet d'"autonomie" marocain "n'est pas l'unique solution



sur la table", soulignant que la résolution du Conseil de sécurité "ne limite pas la solution exclusivement à ce projet, mais laisse la porte ouverte à d'autres initiatives et idées que les parties concernées par le conflit pourraient présenter (...), et à toutes les propositions visant à parvenir à un règlement politique juste et durable". Le seul moyen de mettre fin à ce conflit demeure "l'entente entre les deux parties directement concernées, le Front Polisario et le Maroc", a insisté Boulos, saluant la position du Front Polisario concernant la résolution onusienne. Sa vision, a-t-il dit, "n'est pas négative comme on le laisse entendre, mais elle com-

prend des réserves légitimes, qu'il est de son droit d'exprimer concernant de telles questions sensibles". La véritable problématique réside dans le préambule de la résolution onusienne, pas dans son contenu (...), sans ce problème, l'Algérie aurait voté et c'est un point important, et, ainsi, la résolution aurait obtenu le vote de 15 membres", soit l'ensemble des membres du Conseil de sécurité, a fait observer le conseiller du président américain. Après avoir indiqué que la résolution du Conseil de sécurité différerait quelque peu de la position officielle des États-Unis d'Amérique et du président Donald Trump, Boulos a souligné que son pays "encourage les deux parties

au conflit à aller de l'avant dans le processus de dialogue pour parvenir à un accord global et satisfaisant pour toutes les parties". S'agissant de l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, M. Boulos a précisé que "la question de l'autodétermination revient aux parties concernées" et qu'"un accord devra être trouvé à ce sujet lors des négociations". Il a rappelé, à cet égard, que "la MINURSO a été initialement créée pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination", ajoutant qu'"il appartient aux parties directement concernées de s'entendre sur les détails de cette option".

F. B.

SELON EUCOCO

L'ONU « fragilise » le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

La Task Force des Comités de soutien au peuple sahraoui (EUCOCO) a réagi avec fermeté à l'adoption, le 31 octobre, de la résolution 2797 du Conseil de sécurité des Nations unies relative au Sahara occidental. Si le texte prolonge pour une année supplémentaire le mandat de la MINURSO, il introduit une nouveauté jugée « préoccupante » par les défenseurs du droit à l'autodétermination : la mention explicite du plan marocain d'« autonomie », qualifiée de « base possible de négociation ».

Selon la Task Force EUCOCO, cette évolution résulte d'un compromis diplomatique imposé par les puissances occidentales, notamment les États-Unis et la France, soucieuses de préserver leurs intérêts économiques et stratégiques dans la région. « Derrière une apparente neutralité, cette résolution marque un glissement politique dangereux », souligne le communiqué. L'organisation rappelle que le plan d'autonomie proposé par le Maroc, s'il est présenté comme un cadre de solution réaliste, « nie le droit fondamental du peuple sahraoui à choisir librement son avenir ». En introduisant cette référence dans un texte onusien, même sans valeur juridique contraignante, le Conseil de sécurité crée selon l'EUCOCO un précédent qui pourrait affaiblir la légitimité du processus de décolonisation encore en cours. La Task Force dénonce une manœuvre qui, sous couvert de diplomatie, renforce la position du Maroc sur le terrain. « Cette inclusion

risque de conforter Rabat dans son occupation illégale du territoire sahraoui, tout en poursuivant la répression contre les militants sahraouis et l'exploitation illégale des ressources naturelles », peut-on lire dans la déclaration. Depuis des années, plusieurs rapports d'ONG internationales et de la société civile sahraouie dénoncent les violations des droits humains, les arrestations arbitraires et le pillage des ressources phosphatières et halieutiques dans les territoires occupés. L'EUCOCO fustige également les « interprétations biaisées » qui ont accompagné la publication de la résolution. Elle accuse les médias marocains d'avoir présenté le texte comme une reconnaissance implicite de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental.

Plus grave encore, elle reproche à de nombreux médias occidentaux d'avoir relayé cette lecture sans la moindre vérification, ni la consultation du Front Polisario, reconnu par l'ONU comme le seul représentant légitime du peuple sahraoui. « Une telle désinformation contribue à brouiller la compréhension du conflit et à normaliser une situation d'occupation contraire au droit international », avertit la Task Force. Dans son communiqué, EUCOCO rappelle les fondements juridiques incontestables du dossier sahraoui : l'avis consultatif de la Cour internationale de justice du 16 octobre 1975, les résolutions successives de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, ainsi que le statut

du Sahara Occidental en tant que territoire non autonome selon les Nations unies. Aucun de ces textes ne reconnaît une quelconque souveraineté marocaine sur le territoire. Le seul cadre légitime demeure celui d'un référendum d'autodétermination, que la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental) est censée organiser depuis sa création en 1991 — mission jusqu'ici bloquée par l'absence de volonté politique. Face à ce qu'elle qualifie de « dérive diplomatique », la Task Force des Comités de soutien au peuple sahraoui appelle la communauté internationale à la vigilance. Elle exhorte les Nations unies à réaffirmer sans ambiguïté le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et à empêcher toute tentative d'annexion directe ou déguisée du territoire sahraoui. « En tant qu'organisations engagées pour la paix, la justice et le respect du droit international, nous demandons que le droit du peuple sahraoui à décider librement de son avenir soit pleinement garanti », conclut le communiqué. Alors que le Conseil de sécurité semble s'éloigner de l'esprit des résolutions fondatrices, EUCOCO prévient : sans respect du droit international et sans référendum libre et équitable, aucune paix durable ne pourra voir le jour au Sahara occidental — un territoire où la décolonisation, entamée il y a un demi-siècle, demeure une promesse inachevée.

M. Seghilani

LE MAE SAHRAOUI REVIENT SUR LES CIRCONSTANCES DE L'ADOPTION DE LA RÉSOLUTION 2797

« L'Algérie a mené un travail colossal »

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères et des Affaires africaines, Mohamed Yeslem Beïsat, a salué lundi le "travail colossal" mené par l'Algérie au sein du Conseil de sécurité des Nations unies pour aboutir à l'adoption de la récente résolution 2797, qualifiée de "positive" par le Front Polisario et le Gouvernement sahraoui.

À l'issue d'une audience accordée par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, M. Beïsat a exprimé, au nom du président sahraoui Brahim Ghali et de la direction du Front Polisario, sa "profonde gratitude" envers l'Algérie. Il a salué le rôle "déterminant" joué par Alger, "aux côtés d'autres membres du Conseil de sécurité", pour "préserver le Plan de paix ONU-Union africaine dans son orientation, son fondement et sa méthode". Le chef de la diplomatie sahraouie a tenu à souligner que cette reconnaissance n'était pas seulement protocolaire, mais "le témoignage d'une fraternité politique et historique" entre les deux peuples. "En tant que partie sahraouie, nous sommes venus exprimer notre gratitude envers l'Algérie, pays ami et voisin, pour sa contribution essentielle à cette avancée diplomatique", a-t-il déclaré. La résolution 2797, adoptée le 31 octobre par le Conseil de sécurité, prolonge d'un an le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Mais pour M. Beïsat, son importance dépasse le simple aspect administratif. "Ce texte clarifie les choses après une période marquée par des tentatives de semer l'ambiguïté", a-t-il indiqué, estimant que la résolution "réaffirme, dans deux de ses clauses principales, le caractère central du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui". Selon lui, la communauté internationale, après "de longues et intenses discussions", a finalement reconnu que la question sahraouie demeure avant tout "un dossier de décolonisation relevant du droit à l'autodétermination". "L'ONU est le cadre légitime et le mécanisme central pour permettre au peuple sahraoui d'exercer ce droit", a-t-il insisté, rappelant que c'est l'organisation onusienne qui "organise, parraine et supervise le processus de paix par l'intermédiaire du Secrétariat général et de l'Envoyé spécial". Le ministre sahraoui a affirmé que cette nouvelle résolution ouvre "une nouvelle phase", axée sur la définition "des modalités, des mécanismes et des conditions de mise en œuvre du droit à l'autodétermination". Cette étape, a-t-il précisé, sera conduite "en coordination entre la partie sahraouie, les Nations unies et l'Envoyé spécial du Secrétaire général". Il a, par ailleurs, évoqué la nécessité d'un engagement renouvelé de la communauté internationale, notamment de l'Union africaine, afin de garantir que le Plan de paix initial reste la référence centrale du règlement du conflit. "La question du Sahara occidental ne peut être résolue par des arrangements bilatéraux ou des solutions de façade. Elle requiert la mise en œuvre intégrale du droit international", a-t-il souligné. En rendant hommage à la diplomatie algérienne, M. Beïsat a rappelé que l'Algérie "a toujours défendu les principes du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes", position constante depuis la guerre de libération nationale. "Le rôle de l'Algérie au sein du Conseil de sécurité a été décisif pour éviter les dérives et les interprétations biaisées du mandat de la MINURSO", a-t-il affirmé. De son côté, le ministre, Ahmed Attaf, a réitéré, selon des sources diplomatiques, l'engagement indéfectible de l'Algérie en faveur d'un règlement conforme aux résolutions onusiennes et au droit international. Alger, a-t-il rappelé, "ne ménage aucun effort pour que la voie pacifique, fondée sur l'organisation d'un référendum libre et équitable, soit la seule issue durable". Cette reconnaissance publique du Front Polisario intervient dans un contexte marqué par un regain d'attention internationale sur le dossier sahraoui. Après des années d'immobilisme diplomatique et de tentatives de marginalisation du processus référendaire, la résolution 2797 semble marquer, pour le peuple sahraoui et ses soutiens, une inflexion porteuse d'espoir. M. Beïsat a conclu en affirmant que le Gouvernement sahraoui restait "pleinement engagé" dans la voie de la paix, mais "ferme sur les principes". "La patience du peuple sahraoui n'est pas synonyme de renoncement. Elle est celle d'un peuple sûr de son droit et confiant dans la justesse de sa cause."

M. S.

ALORS QUE L'ENTITÉ SIONISTE CONTINUE SES FRAPPES

L'hiver s'annonce rude pour les Ghazaouis

Malgré le cessez-le-feu fragile en vigueur à Ghaza depuis le 11 octobre, les violations israéliennes se poursuivent, provoquant de nouvelles victimes et approfondissant la crise humanitaire qui ravage le territoire. Les scènes de mort, de dévastation et d'exil se répètent sans répit, tandis que les espoirs de reconstruction s'évanouissent face à l'ampleur de la destruction.

PH: DR



Les forces d'occupation israéliennes ont mené plusieurs attaques dans différentes zones du sud et du centre de la bande de Ghaza. Trois Palestiniens ont été tués par des tirs israéliens au nord de Rafah, tandis que deux raids ont visé la localité d'Abassan, à l'est de Khan Younès. Des hélicoptères et des blindés ont ouvert le feu dans la même région, aggravant le bilan humain. À l'est du camp d'al-Bureij, des blessés ont été signalés après des tirs d'artillerie israéliens, tandis que les navires de guerre ont bombardé le littoral du camp de Nusseirat. Dans le centre du territoire, des coups de feu ont également été rapportés à l'est de Deir al-Balah. Dans la ville de Ghaza même, deux Palestiniens ont été blessés par balles dans la rue al-Shaaf. L'armée israélienne y a également procédé à la démolition de plusieurs habitations.

Parallèlement, l'occupation continue d'entraver l'entrée de l'aide humanitaire et du matériel nécessaire au déblaiement des ruines et à la réouverture des routes, aggravant ainsi la détresse des civils piégés dans les décombres.

DES DIZAINES DE MILLIERS DE DÉPLACÉS DANS DES ABRIS INSALUBRES

Selon l'UNRWA, près de 75 000 déplacés se réfugient aujourd'hui dans plus d'une centaine de ses bâtiments à Ghaza, dont la majorité est gravement endommagée et surpeuplée. L'agence gère environ 70 centres d'hébergement improvisés, où des dizaines de milliers de familles vivent dans des conditions insoutenables. L'organisation humanitaire Humanity & Inclusion a averti que le déminage des munitions non explosées pourrait durer entre 20 et 30 ans. Le spécialiste en explosifs Nick Orr, cité par le site Al-Monitor, estime qu'une

élimination totale est impossible : « Des bombes sont enfouies profondément sous terre. Nous en trouverons encore pendant des générations ».

UN RAPPORT SCIENTIFIQUE ACCABLANT : TROIS MILLIONS D'ANNÉES DE VIE PERDUES

Un rapport, publié dans la prestigieuse revue médicale britannique The Lancet, met en lumière une dimension tragiquement mesurable du génocide. Les chercheurs Sami Zahrn (Université du Colorado) et Ghassan Abu Sitta (Université américaine de Beyrouth) y révèlent que les 60 199 Palestiniens tués depuis octobre 2023 ont perdu ensemble plus de 3 millions d'années de vie — soit 51 années par personne en moyenne. Près d'un tiers de ces années perdues concernent des enfants de moins de 15 ans. Le rapport décrit une « destruction sociale mesurable scientifiquement », souli-

gnant que les décès indirects dus à la faim, à l'effondrement du système de santé ou à la contamination de l'eau ne sont même pas comptabilisés. Dans les zones de Khan Younès et Rafah, les récits de désespoir se multiplient.

Le journaliste et vice-président du Syndicat palestinien des journalistes, le docteur Tahsin al-Astal, a vu sa maison réduite en poussière lors du dernier assaut terrestre sioniste. « J'ai vécu 55 ans dans cette maison. Tout a disparu. Les murs, les arbres, les souvenirs », confie-t-il d'une voix tremblante. Après avoir passé des mois dans des camps de fortune, il vit désormais dans une tente dressée sur les ruines de son quartier. Ses enfants pleurent à chaque visite sur place : « Nous sommes revenus dans un endroit que nous ne reconnaissons plus ». À quelques kilomètres de là, Oum Ahmad al-Najjar, déplacée de la localité de Bani Suheia, témoigne elle aussi de

son impuissance : « Ma maison et mes terres agricoles se trouvent désormais dans la 'zone jaune', contrôlée par Israël. Tout a été rasé. Même la terre a changé de couleur ». D'après l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 87 % des terres agricoles de Ghaza ont été détruites, anéantissant ce qui fut autrefois la principale source alimentaire du territoire.

RECONSTRUCTION INCERTAINE ET HIVER MENAÇANT

L'espoir d'une reconstruction rapide s'éloigne. Malgré la trêve, Israël empêche toujours l'entrée des matériaux de construction et des engins de chantier. Selon Ismail al-Thawabteh, directeur du Bureau des médias gouvernemental, plus de 288 000 familles sont sans abri, vivant dans des tentes ou sur les décombres de leurs maisons. « La trêve a seulement révélé l'ampleur de la catastrophe », dit-il. « Ghaza a perdu plus de 90 % de son infrastructure et plus de 80 % de sa superficie est aujourd'hui inhabitable. »

Les habitants craignent désormais un hiver meurtrier. Dans les camps, les tentes mal fixées ne résisteront pas aux pluies et au froid. Khaled Alyan, ancien résident du quartier Cheikh Radwan, se prépare au pire : « L'an dernier, la pluie a emporté nos abris, le vent a arraché nos couvertures et nous avons dormi sous le ciel. Cette année, ce sera encore pire ». Alors que les négociations internationales s'enlisent et que le cessez-le-feu est quotidiennement violé, Ghaza demeure une terre de ruines et de douleur. La reconstruction, si elle commence un jour, prendra des décennies. En attendant, ses habitants continuent de survivre parmi les gravats, prisonniers d'un génocide que même la science commence à mesurer en années de vie volées.

M. Seghilani

CISJORDANIE OCCUPÉE

Attaques et incursions israéliennes intensives

Malgré la colère grandissante au sein de la population palestinienne et les appels internationaux à la désescalade, la Cisjordanie occupée continue de subir une vague d'agressions coordonnées entre colons israéliens et armée d'occupation. Ces derniers jours, plusieurs villes et villages palestiniens ont été la cible d'attaques, de destructions et de nouvelles annonces de projets de colonisation, confirmant la volonté israélienne d'imposer un fait accompli sur le terrain.

Dans la matinée de lundi, des sources locales ont rapporté que des colons israéliens ont attaqué des agriculteurs et des propriétaires de serres dans la région de Beit Dajan, à l'est de Naplouse. Les colons ont tenté d'empêcher les paysans palestiniens d'accéder à leurs terres, sous la protection silencieuse des forces d'occupation. Parallèlement, l'armée israélienne a mené une incursion dans la localité d'al-Yamoun, à l'ouest de Jénine, provoquant des affrontements avec des habitants. Ces violences s'inscrivent dans un contexte d'escalade continue en Cisjordanie occupée, où l'armée et les colons multiplient les attaques contre les citoyens palestiniens et leurs biens dans le but manifeste d'étendre la colonisation. À Bethléem, des colons ont attaqué lundi soir des véhicules palestiniens près de la ville de Teqoa, après avoir bloqué le principal carrefour menant à l'entrée ouest de la localité. Des affrontements ont ensuite éclaté lorsque les forces d'occupation sont intervenues pour protéger les agresseurs. Dans le nord du territoire, l'armée israélienne a pénétré dans la ville de Tubas depuis son entrée nord, déployant plusieurs véhicules militaires dans les quartiers résidentiels et

perquisitionnant des maisons. Des incursions similaires ont été signalées dans plusieurs localités de la province de Qalqilya, notamment à Azzoun, Kafr Laqif, Amatin et Hajja, où les soldats ont tiré des grenades assourdissantes, fouillé des habitations et érigé des barrages militaires. À Turmus Ayya, au nord-est de Ramallah, les forces sionistes ont envahi les rues avant d'installer un poste de contrôle à l'entrée principale du village. Dans le nord d'El-Qods occupée, le camp de réfugiés de Shuafat a également subi une attaque des forces israéliennes, qui ont tiré des grenades lacrymogènes sur les habitants et leurs maisons, sans qu'aucune blessure ne soit signalée.

UN NOUVEAU PLAN DE COLONISATION À EL-KHALIL

Alors que les violences se multiplient, les autorités israéliennes ont officialisé un nouveau plan de colonisation à El-Khalil. Selon la municipalité palestinienne de la ville, la « commission d'aménagement et de construction » relevant de l'administration civile de l'armée d'occupation a validé un projet visant à construire deux immeubles sur le terrain du marché central des légumes — la « houbsa » — relevant de la municipalité d'El-Khalil. Le projet prévoit l'édification de 63 unités de logement réparties sur deux bâtiments de six étages, ainsi qu'un troisième édifice de trois niveaux qui abriterait des salles de classe, une bibliothèque et une synagogue, pour une superficie totale estimée à 12 500 mètres carrés. Le marché, qui servait autrefois de centre névralgique du commerce local, avait été fermé aux Palestiniens après le massacre du Tombeau des Patriarches perpétré le 25 février 1994 par le

colon extrémiste Baruch Goldstein, causant la mort de 29 Palestiniens et plus de 125 blessés. La municipalité d'Elkhalil a qualifié ce projet d'« atteinte flagrante à ses compétences » et de violation grave du droit international humanitaire, qui interdit la confiscation ou l'exploitation des propriétés d'un peuple sous occupation. Elle a annoncé qu'elle déposerait un recours officiel pour contester cette décision et a exhorté la communauté internationale, les organisations de défense des droits humains et l'UNESCO à intervenir d'urgence pour stopper ces violations répétées contre les biens et le patrimoine palestiniens.

ARRESTATIONS, DESTRUCTIONS ET EXPROPRIATIONS

Dans la nuit de lundi à mardi, l'armée israélienne a mené une vaste campagne d'arrestations dans plusieurs régions de la Cisjordanie occupée, arrêtant 16 Palestiniens, dont plusieurs anciens prisonniers, à Naplouse, Qalqilya, Tulkarem, Ramallah et El-khalil. Des témoins ont également signalé que des bulldozers israéliens ont détruit un atelier de réparation automobile dans la ville de Dura, au sud d'El-khalil, sous prétexte d'absence de documents administratifs. En parallèle, des colons ont confisqué des terres agricoles à l'ouest d'El-khalil, tandis que les forces d'occupation ont démoli deux maisons habitées dans la région ouest de Bethléem.

DES VIOLATIONS DOCUMENTÉES À EL-QODS

Le rapport mensuel publié par la province d'El-Qods a révélé que 40 Palestiniens ont été blessés et 87 arrêtés au cours du seul

mois d'octobre 2025. Les forces israéliennes ont procédé à 15 opérations de démolition et de nivellement, tandis que les colons ont mené 68 attaques documentées, et 10 822 colons ont pénétré dans l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa sous protection policière. Ces chiffres traduisent l'intensification des violations israéliennes dans la ville sainte, où les restrictions de déplacement et les raids se sont multipliés.

LE COLONIALISME PERSISTE AU MÉPRIS DU DROIT INTERNATIONAL

Depuis des décennies, les Nations unies réaffirment que la colonisation dans les territoires palestiniens occupés est illégale et met en péril toute solution à deux États. Pourtant, Israël poursuit son expansion coloniale en toute impunité, encouragée par le silence de la communauté internationale. El-khalil, ville martyre divisée depuis les accords de 1997 entre zones H1 (administration palestinienne) et H2 (contrôle israélien), demeure l'un des symboles les plus douloureux de cette occupation prolongée. En 2017, la vieille ville d'El-khalil et le Tombeau des Patriarches ont été inscrits sur la liste du patrimoine mondial en péril de l'UNESCO, une reconnaissance internationale du danger que représente la politique israélienne pour le patrimoine et la population palestinienne.

La Cisjordanie occupée, elle, continue d'être étranglée entre les murs, les checkpoints et les colonies, transformée peu à peu en un archipel de cantons sous occupation — un système d'apartheid que ni les trêves, ni les résolutions onusiennes n'ont jusqu'à présent réussi à briser.

M. S.

SIDI BEL-ABBÈS. RÉALISATION D'UN SILO DE STOCKAGE DE CÉRÉALES D'UNE CAPACITÉ D'UN MILLION DE QUINTAUX

Les travaux avancent à un bon rythme

Les travaux de construction d'un silo de stockage de céréales d'une capacité d'un million de quintaux dans la commune de Tessala (wilaya de Sidi Bel-Abbès) progressent à un bon rythme, selon les services de la wilaya.

Lors d'une réunion de coordination présidée, lundi, par le wali Kamel Hadji, un rapport a été présenté sur l'état d'avancement du projet, considéré comme l'un des plus importants chantiers stratégiques du secteur agricole au niveau de la wilaya. Ce projet contribuera à renforcer les capacités de stockage, à améliorer la gestion des récoltes agricoles, et jouera un rôle essentiel dans le soutien à la sécurité alimentaire nationale, a-t-on précisé.

La réunion, à laquelle ont pris part le directeur de l'entreprise de réalisation, le directeur des services agricoles ainsi que les cadres techniques concernés, a permis de souligner la nécessité d'accélérer le rythme des travaux afin de respecter les délais de livraison. Le projet, qui s'étend



PH: DR

sur une superficie de 5 hectares, comprend un silo principal, des unités de tamisage, de séchage et d'emballage, ainsi que des équipements techniques modernes destinés à optimiser les performances de stockage et à préserver la qualité des produits agricoles. La durée de réalisation de

cette infrastructure a été fixée à 28 mois, avec une livraison finale prévue pour l'année 2027.

Une fois achevé, le projet devrait renforcer la position de Sidi Bel-Abbes en tant que pôle agricole majeur dans l'Ouest du pays, a-t-on conclu.

CHLEF. UNIVERSITÉ HASSIBA-BEN BOUALI

Colloque sur l'esprit entrepreneurial et les opportunités d'investissement dans le sport en Algérie

Les enjeux stratégiques de l'esprit entrepreneurial, des start-up et des opportunités d'investissement dans le domaine sportif en Algérie ont été au centre d'un Colloque national tenu, lundi à l'Université Hassiba-Ben Bouali de Chlef, avec la participation d'enseignants et d'experts du domaine de plusieurs wilayas du pays. Les intervenants à cette rencontre ont abordé le rôle de l'économie sportive dans la promotion de l'esprit d'entreprise, la création de start-up et la nécessité d'introduire de nouvelles spécialités adaptées aux réalités du marché. Le président du Colloque,

l'enseignant Rabah Bourzama, a souligné que cette initiative s'inscrit dans la stratégie du ministère de tutelle visant à encourager la culture entrepreneuriale et la création d'entreprises innovantes.

Il a rappelé que "l'Université constitue un moteur de développement, et le secteur sportif offre de nombreuses opportunités d'investissement susceptibles d'être concrétisées par les étudiants, contribuant ainsi à la diversification de l'économie nationale". Les recommandations issues de ce Colloque seront transmises aux autorités compétentes afin de contribuer à la moder-

nisation de la nomenclature des formations universitaires et à une meilleure adéquation avec les besoins du marché et des enjeux futurs, a-t-il ajouté. Pour sa part, l'enseignant Ahmed Torki de l'université de Chlef, a insisté sur la nécessité d'explorer les perspectives de développement de l'économie sportive et de repenser la relation entre la formation académique et les besoins du marché. Il a relevé que plusieurs créneaux d'investissement sportif restent inexploités, suggérant la création de nouvelles formations liées à l'économie, aux médias et à la gestion des clubs, en collaboration avec

d'autres facultés notamment celles de médecine et de Droit. Les travaux du Colloque ont également abordé d'autres thématiques liées, entre autres, aux médias sportifs numériques comme levier de l'entrepreneuriat, la construction de l'image et l'attraction d'investissements dans les start-up sportives en Algérie, les métiers du sport et leurs retombées économiques, les normes de qualité dans la promotion du sport, ainsi que l'impact économique de la gestion entrepreneuriale des clubs sportifs sur le développement du professionnalisme en Algérie.

ORAN. RACCORDEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Achèvement imminent du programme

La direction de distribution "Es-Senia Est Oran" de la société Sonelgaz s'apprête à achever la réalisation du programme de raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique, a-t-on appris, lundi, auprès de la cellule de communication de cette entreprise. Selon la même source, le taux de raccordement a atteint 99,72 %, après l'alimentation en électricité de 716 exploitations sur un total de 718 prévues, les deux restantes devant être raccordées dans "les prochains jours". La direction a souligné que ce programme vise à accompagner les agriculteurs et à créer les conditions propices à l'augmentation de la production agricole, notant que le projet a concerné de vastes zones dans la périphérie de la wilaya, notamment Benfreha, Boutlelis, Mers El Hadjadj, Oued Tlelat, El Kerma, Hassi Benokba, Tafraoui, Boufatis, El Braya, Aïn El Karma, Aïn El-Turck et Mers El Kebir. La cellule de communication a également indiqué que 335,29 kilomètres de réseaux électriques

et 186 transformateurs ont été réalisés dans le cadre de cette opération, afin d'assurer une couverture complète et une alimentation durable et sécurisée. La même source a souligné que la direction de distribution "Es-Senia" a mobilisé tous ses

moyens matériels et humains pour la réussite de ce projet vital, tout en veillant à simplifier les procédures de raccordement grâce au couloir vert dédié aux agriculteurs, dans le but d'accélérer le rythme de réalisation et de faciliter l'accès au service.

TIPASA. ÉDUCATION

Le secteur renforcé par trois nouveaux établissements

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Tipasa a été renforcé par trois (3) nouveaux établissements scolaires, qui s'ajoutent aux 11 établissements entrés en service au début de la présente année scolaire, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Il s'agit de la réception de trois (3) nouveaux établissements scolaires, dont le dernier en date est un Collège d'enseignement moyen (CEM) baptisé du nom du chahid Abdelkader Abdelhak et entré en service, lundi, à la cité des 1.700 logements AADL de Tipasa. Un autre CEM a été mis en service, début octobre dernier, à la cité des 1.350 logements AADL de la commune de Bou Ismail, tandis qu'un nouveau groupe scolaire a été ouvert aux élèves à la cité des 1.033 logements AADL de la ville de Cherrhell, selon la même source.

CONSTANTINE. COMMUNE

DE BÉNI H'MIDÈNE

200 millions DA pour la réalisation des projets développement

La commune de Béni H'midène, dans la wilaya de Constantine, vient de bénéficier d'un budget de 200 millions de dinars destinés à la réalisation de plusieurs projets de développement, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Le budget est destiné au financement d'une dizaine d'opérations de développement en rapport direct avec le cadre de vie de la population de cette collectivité locale, a précisé la cellule de communication de la wilaya. Il s'agit, entre autres de l'aménagement de la sortie Ouest de la commune de Béni H'midène vers la localité "Ouled Nia" dont les travaux seront lancés d'ici au début 2026 au maximum parallèlement avec la réalisation des travaux de mise à niveau des trottoirs et de modernisation de l'éclairage public. Selon la même source, il sera également procédé au titre de ces projets à la mise à niveau du chemin communal (CC) n 8 reliant Béni H'midène-centre à la localité d'El Mara sur un linéaire de 13 km. D'autres projets de développement local relevant des secteurs de l'hydraulique, de la culture et de la jeunesse et des sports et de la santé sont prévus dans le cadre de ce financement alloué au titre du programme d'appui au développement des communes, a-t-on rappelé.

MILA. PÊCHE

Production prévisionnelle de 60 tonnes de poissons d'eau douce

Les services de la station de wilaya de pêche et d'aquaculture à Mila prévoient une production de l'activité de la pêche continentale de près de 60 tonnes de poissons d'eau douce, a-t-on appris lundi auprès du chargé de gestion de la station. Dans une déclaration à l'APS, Larbi Bekhouche a précisé que depuis le début de l'année en cours, quatre autorisations d'exercice de la pêche continentale ont été accordées au niveau des barrages de la wilaya avec des prévisions de production tablant sur 60 tonnes, soulignant que la production réalisée du mois de janvier à octobre 2025 est estimée à 5 tonnes de carpe commune, de carpe royale et de carassin. Pour assurer la présence de poissons dans les barrages, neuf opérations d'ensemencement ont été réalisées entre 2006 et 2024 au côté des efforts de sensibilisation des agriculteurs à adhérer au programme d'aquaculture intégrée à l'agriculture qui se poursuit pour impliquer le plus grand nombre d'entre eux, selon la même source. En dépit de ces efforts, l'évolution de la production reste tributaire du niveau d'engouement pour l'exercice de la pêche continentale dans cette wilaya qui dispose de trois barrages dont le plus important est celui de Béni Haroune, a-t-on indiqué. La wilaya de Mila s'est dotée dernièrement d'un centre de pêche continentale réalisée dans la localité de Ferdhoua, dans la commune de Sidi Merouane et les procédures sont actuellement en cours pour l'équiper et favoriser ainsi le développement de la pêche continentale.

MÉDÉA. ADE

Opération de recouvrement de plus d'un milliard de DA de créances

L'unité de Médéa de l'Algérienne des eaux (ADE) a entamé, lundi, une opération de recouvrement des créances détenues auprès de ses abonnés, pour un montant de plus d'un milliard de DA, indique un communiqué de cet organisme public.

Les dettes cumulées par les 64 communes de la wilaya s'élèvent à 520 millions de DA, tandis que les administrations, les commerçants et les industriels totalisent pour leur part une créance de 370 millions de DA, et que les dettes contractées par la clientèle domestique sont de l'ordre de 290 millions de DA, est-il précisé. Des équipes de recouvrement ont été mobilisées pour cette opération, qui s'étalera sur plusieurs jours et ciblera en priorité les abonnés redevables de grandes sommes d'argent. L'objectif est de les inciter à prendre contact avec les agences commerciales de l'ADE pour leur présenter également les différentes possibilités de paiement (électronique ou par chèque) offertes à cet effet, et ainsi éviter des coupures ou des actions en justice,



note le communiqué. Selon l'ADE, ces créances entravent l'exécution du programme d'investissement de l'entreprise ainsi que les opérations d'entretien et de rénovation de son réseau de distribution. L'organisme ajoute que le recouvrement

de ces créances permettra de couvrir les charges d'exploitation et de fonctionnement, de garantir la continuité du service public et de financer la modernisation des infrastructures de production et de distribution d'eau potable.

BORDJ BOU-ARRERIDJ. RESSOURCES HYDRIQUES

Mise en service d'un nouveau système d'AEP

Un nouveau système d'approvisionnement en eau potable a été mis en service dans la commune d'El Euch (Sud de Bordj Bou Arreridj), a-t-on appris lundi auprès du directeur local de l'hydraulique.

Ce gigantesque système dont le coût a atteint 900 millions DA a été réalisé dans le cadre du programme d'urgence nationale 2024, a précisé à l'APS M. Mourad Benhouria qui a précisé qu'il s'agit du premier

système de ce programme mis en service avec une large couverture des villages et agglomérations accusant du déficit en alimentation en eau potable dont El-Fedj, Zelaïdja et Medjez.

Ce système se compose de structures vitales garantissant la continuité et la performance de l'approvisionnement en eau, a noté le même responsable faisant état ainsi de la réalisation de quatre stations de pompage équipées de

matériel électromécanique moderne, de quatre châteaux d'eau d'une capacité globale de 4.000 m3 et d'un réseau de distribution de 87 km de canalisations de divers diamètres couvrant les zones ciblées.

Ce système sera géré par l'Algérienne des eaux (ADE) pour assurer la régularité de la distribution d'eau, a ajouté le directeur du secteur qui a indiqué qu'un nouveau forage sera mis service "prochainement" dans la même commu-

ne pour conforter ce système et en favoriser la pérennité. La wilaya de Bordj Bou Arreridj a bénéficié d'une enveloppe financière importante de 3,24 milliards DA au titre du programme d'urgence lancé par le ministère de l'Hydraulique pour affronter les défis climatiques et consolider la pérennité de l'approvisionnement de l'alimentation en eau potable incluant 15 opérations principales réparties en 150 lots à travers la wilaya, rappelle-t-on.

BATNA. 1ÈRES JOURNÉES MÉDICO-CHIRURGICALES DE L'HÔPITAL D'ARRIS-1

37 interventions chirurgicales et 258 consultations médicales

Les 1ères Journées médico-chirurgicales, clôturées dimanche soir au sein de l'Établissement public hospitalier (EPH) Mostefa-Benboulaïd Arris-1 (Batna) ont donné lieu à 37 interventions chirurgicales et à 258 examens médicaux, a-t-on appris, lundi, auprès de cette structure de santé. Les consultations médicales ont couvert différentes spécialités, tandis que les interventions chirurgicales ont concerné pour 26 d'entre elles, les voies urinaires et 11 la chirurgie orthopédique et traumatologique pédiatrique, selon le directeur de l'EPH, Karim Annane. Le responsable a souligné que cette manifestation médico-chirurgicale, organisée du 26 octobre au 2 novembre, s'inscrit dans le cadre du programme de jumelage établi avec l'association Chifa, sous la supervision de médecins spécialistes algériens résidant en France.

Les journées médico-chirurgicales, qui se sont déroulées dans de bonnes conditions organisationnelles et qui ont été bien accueillies par les patients et les habitants de la région, ont également inclus, selon le responsable, la prise en charge chirurgicale d'intervention complexes, ainsi que la réalisation d'examens médicaux spécialisés, en plus de la formation

des médecins, des infirmiers et des sages-femmes du service de gynécologie-obstétrique de l'EPH Arris-1. Il convient de noter que l'EPH de T'kout a également bénéficié, dans le cadre de ce programme de jumelage d'une semaine, organisé en

coordination avec la direction de la Santé, d'une caravane médicale comprenant des médecins spécialistes qui ont effectué des examens médicaux dans diverses spécialités et encadré des formations aux médecins et infirmiers.

SAÏDA. PRODUCTION D'ÉQUIPEMENTS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Lancement de la réalisation d'une usine "géante" début 2026

Les travaux de réalisation d'une nouvelle usine "géante" destinée à la production d'équipements liés aux énergies renouvelables seront lancés, au début de l'année 2026 dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Cette usine sera concrétisée dans le cadre d'un investissement industriel au niveau de la commune de Sidi Ahmed, sous la supervision d'une entreprise turque spécialisée dans la fabrication et la production de divers équipements des énergies renouvelables, tels que les panneaux solaires, les batteries, les systèmes de stockage d'énergie, entre autres, souligne-t-on. Un terrain d'une superficie de 50 hectares a été réservé pour la réalisation de ce grand projet d'investissement dans la même commune, selon la même source, ajoutant que le délai d'exécution ne dépassera pas deux ans, conformément à un plan respectant les normes internationales en matière de construction et de sécurité environnementale. Le projet permettra la création de centaines d'emplois directs et indirects dans les domaines de la fabrication, de la maintenance et de l'installation, a-t-on indiqué. Cette initiative contribuera également au développement de l'industrie des équipements des énergies renouvelables, à l'accompagnement des transformations mondiales dans ce domaine, ainsi qu'à la création de projets d'investissement générateurs de richesse, selon la même source.

SÉTIF. CANCER DU SEIN

Plus de 16 000 femmes ont bénéficié du dépistage précoce

Plus de 16.000 femmes ont bénéficié du dépistage précoce du cancer du sein au cours de la manifestation Octobre rose 2025 dans la wilaya de Sétif, a-t-on appris lundi auprès du chef du service de prévention à la direction locale de la santé, Hamza Rouabeh. Dans son intervention au cours de la cérémonie de clôture de cette manifestation de prévention du cancer du sein, organisée au centre anti-cancer (CAC) par cette direction, le même cadre a indiqué que 7.000 examens de mammographie ont été effectués durant la même période.

Ces examens précoces a donné lieu à la pratique de 52 interventions chirurgicales et de signaler 72 cas suspects actuellement suivis au niveau du CAC de Sétif, a-t-il ajouté. Cette cérémonie, tenue en présence du directeur local de la santé, Ali Benkema, de médecins, de paramédicaux et des divers partenaires, a permis de débattre de "la situation de la radiothérapie en Algérie, le cas de Sétif", "le plan national anti-cancer" et "le problème psychologique après l'ablation du sein".

Le chef du service d'oncologie au CAC de Sétif, Pr. Adlane Dhib, a salué les politiques sanitaires préventives et thérapeutiques mises en œuvre dans ce domaine en Algérie, relevant que le cancer du sein est le cancer le plus répandu en Algérie et dans le monde et le dépistage demeure le meilleur moyen de prévention. Il a ainsi appelé à intensifier les efforts de sensibilisation, à l'importance de ce dépistage qui "reste bien meilleur que la thérapie et équivalait à sauver une vie".

EL-OUED. RÉSEAU

D'ÉLECTRICITÉ

Plus de 5 400 exploitations agricoles raccordées depuis 2022

Plus de 5.445 exploitations agricoles dans la wilaya d'El-Oued ont été raccordées au réseau d'électricité depuis 2022, a-t-on appris lundi de la direction locale de la société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Dotées d'un financement public de plus de 4,6 milliards de DA, ces opérations s'inscrivent dans le cadre du programme national d'électrification agricole visant à développer l'agronomie saharienne, notamment les cultures stratégiques, a indiqué le chargé de communication à la direction de Sonelgaz, Habib Meslem.

Il s'agit de 127 opérations d'électrification ont été réalisées et mises en services au profit des exploitations agricoles à travers les 22 communes que compte la wilaya, en particulier celles à forte vocation agricole, à l'instar de Ourmas, Reguiba, Trifaoui, Hassi Khalifa, Magrane, Guemar, Beni Guecha, Taghzout, Robbah et El-Ogla, a-t-il expliqué. Elles ont consisté en la réalisation d'un réseau électrique s'étendant sur plus de 863 km, dont 621 km de moyenne tension et 242 km de basse tension, en sus de l'installation de 903 transformateurs électriques.

Réalisées à 50 %, d'autres opérations similaires porteront sur le raccordement de 1.352 exploitations agricoles réparties sur cinq périmètres au réseau d'électricité, devaient être mises en service durant le premier trimestre 2026.

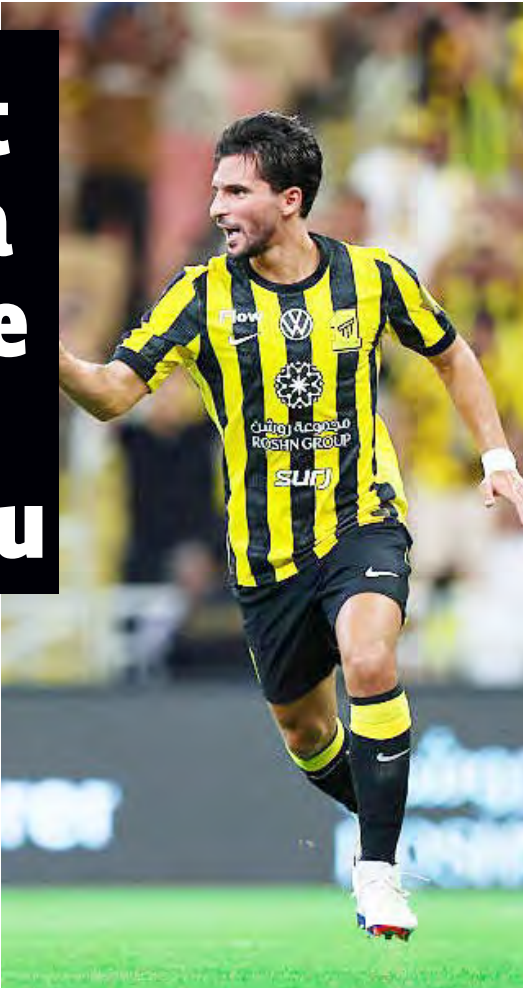
S
T
R
O
P
S

EQUIPE NATIONALE

Aouar et Maza, la nouvelle bataille du milieu

Les performances récentes de Houssem Aouar avec Al-Ittihad et d'Ibrahim Maza avec le Bayer Leverkusen relancent la concurrence pour une place de titulaire au sein du milieu de terrain de la sélection algérienne.

Ph : DR



Le sélectionneur Vladimir Petković pourrait bientôt être confronté à un véritable casse-tête de richesse. Depuis plusieurs semaines, deux noms reviennent avec insistance dans les discussions autour de l'équipe d'Algérie : Houssem Aouar et Ibrahim Maza. Les deux milieux offensifs se distinguent avec leurs clubs respectifs, confirmant leur montée en puissance à l'approche des prochaines échéances internationales.

IBRAHIM MAZZA, LE NOUVEAU JOYAU DE LEVERKUSEN

Arrivé l'été dernier au Bayer Leverkusen, Ibrahim Maza, 19 ans, commence à s'imposer dans l'un des clubs les plus performants d'Allemagne. Après un début d'adaptation prudent, le jeune algérien a marqué son pre-

mier but sous ses nouvelles couleurs en Coupe d'Allemagne, contribuant à une qualification difficile de son équipe. Ses prestations lui ont valu la confiance de son entraîneur, qui l'a aligné en seconde période lors du choc face au Bayern Munich. Malgré la défaite (3-0), Maza a brillé par son activité et son audace. Selon la presse allemande, il serait « tout proche d'intégrer le onze de départ » — une perspective qui renforcerait encore sa candidature à une place importante chez les Verts.

HOUSSEM AOUAR, LE RETOUR DU MAESTRO

De son côté, Houssem Aouar a retrouvé la plénitude de ses moyens avec Al-Ittihad après une blessure contractée face à Al-Nassr. Longtemps critiqué par une partie des supporters, l'an-

cien Lyonnais a répondu sur le terrain en livrant des prestations de haut niveau, notamment lors de la qualification de son équipe en Coupe du Roi face au même Al-Nassr. Sa vision du jeu et sa capacité à dicter le tempo au milieu font de lui un profil unique dans l'effectif de Petković, qui l'a d'ailleurs installé comme meneur de jeu reculé lors des dernières sorties des Fennecs.

UN DUEL PROMETTEUR POUR PETKOVIĆ

Le sélectionneur Vladimir Petković, adepte d'un système où le jeu passe par un créateur en position basse, voit en Aouar son meneur naturel. Mais la progression rapide de Maza pourrait rebattre les cartes. « Maza a cette énergie et cette projection vers l'avant que Petković apprécie.

Aouar, lui, apporte la maîtrise et l'expérience », analyse un ancien international algérien. Et la concurrence ne s'arrête pas là. Des joueurs comme Farès Chaïbi (Frankfort) ou Ilane Kebbal (FC Paris) sont également capables d'occuper ce rôle de créateur de jeu, élargissant le champ des options pour le staff technique. Entre un Aouar retrouvé, un Maza en pleine ascension et des alternatives crédibles, le sélectionneur algérien se retrouve face à une équation délicate mais stimulante.

Un dilemme que tout entraîneur rêve d'avoir avant les grands rendez-vous — notamment à l'approche de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 au Maroc, où l'Algérie ambitionne de retrouver les sommets du football continental.

Hakim S.

LA RÉVÉLATION ALGÉRIENNE QUI FAIT PARLER L'ITALIE : Rafik Belghali séduit l'Inter Milan

Selon le quotidien italien La Gazzetta dello Sport, l'Algérien Rafik Belghali serait dans le viseur de l'Inter Milan. Une consécration éclatante pour le jeune latéral droit du Hellas Vérone, qui justifie pleinement la confiance placée en lui par le sélectionneur des Fennecs, Vladimir Petković. La presse italienne a révélé une nouvelle qui fait grand bruit : Rafik Belghali (23 ans), international algérien et joueur du Hellas Vérone, figurerait sur les tablettes de l'Inter Milan. Une information qui vient conforter les choix récents du sélectionneur Vladimir Petković, lequel avait fait appel à Belghali lors des matchs contre la Somalie et l'Ouganda, dans le cadre des qualifications pour la Coupe du monde 2026. Critiqué par certains observateurs pour avoir aligné un joueur jugé « inexpérimenté », Petković voit ainsi son flair validé par l'intérêt du champion d'Italie en titre.

UNE ASCENSION FULGURANTE ENTRE BELGIQUE ET ITALIE

Né en Belgique le 7 juin 2001, Rafik Belghali s'est imposé au poste de latéral droit au fil des saisons. Formé à Lommel, il a explosé sous les couleurs de Malines, avant de rejoindre le Hellas Vérone à l'été 2024 avec un contrat courant jusqu'en 2029. Son adaptation au football italien a été remarquable : régulier, discipliné et percutant offensivement, il s'est rapidement imposé comme l'un des meilleurs espoirs de Serie A à son poste. Ses performances n'ont pas échappé à Petković, qui lui a offert sa première convocation en équipe nationale en octobre. Titulaire face



à la Somalie et à l'Ouganda, Belghali a convaincu par sa solidité défensive et sa capacité à se projeter vers l'avant.

L'INTER SOUS LE CHARME

Lors du match de championnat entre le Hellas Vérone et l'Inter Milan (victoire 2-1 de

l'Inter), comptant pour la précédente journée de la Serie A, Belghali a été élu homme du match côté véronais. Sa prestation a impressionné les observateurs et surtout les dirigeants lombards. La Gazzetta dello Sport écrit : « La vitesse et la technique de Rafik Belghali ont mis en difficulté la défense de l'Inter. Il a constamment menacé Bastoni et Di Marco. C'est le profil que rêve de recruter l'Inter, davantage encore que Luis Henrique ».

Le média italien ajoute que Belghali offre un rendement supérieur à celui du Brésilien Luis Henrique, récemment arrivé à Milan en provenance de l'Olympique de Marseille, et dont les performances n'ont pas encore convaincu. Après l'intérêt manifesté par Naples il y a quelques semaines, l'attention désormais portée par l'Inter Milan renforce l'idée que le joueur pourrait quitter Vérone plus tôt que prévu.

UN FUTUR PROCHE LOIN DE VÉRONE ?

Sa valeur marchande ne cesse de grimper, et ses prestations dans l'un des championnats les plus tactiques d'Europe attirent déjà les regards. En équipe nationale, l'émergence de Belghali pourrait bouleverser la hiérarchie au poste d'arrière droit. L'ancien Niçois Youcef Atal, actuellement au Qatar et diminué par des blessures à répétition, voit son statut menacé. Si Belghali poursuit sur la même lancée, il pourrait s'imposer comme le nouveau latéral droit titulaire de l'Algérie, à l'approche de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 au Maroc.

H. S.

LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA toujours intraitable à Douéra

Six victoires en sept matchs, un seul but d'écart à chaque fois, mais une efficacité redoutable. Le Mouloudia d'Alger poursuit son incroyable série en Ligue 1 Mobilis après son succès (1-0) face à la JS Saoura, dimanche soir, dans un stade Ali-la-Pointe de Douera plein à craquer. Le Doyen s'impose encore et conforte sa place de leader, malgré un contexte organisationnel critiqué.

Le Mouloudia d'Alger ne gagne jamais largement, mais il gagne toujours. Face à une formation de la Saoura fidèle à sa réputation d'équipe compacte et rusée, les Vert et Rouge ont dû patienter avant de trouver la faille. L'unique but de la rencontre a été signé Aïmen Bouguerra, d'une frappe foudroyante des 35 mètres à la 66e minute, qui a fini par tromper le gardien Seggari. Ce geste a libéré tout un stade et permis au Doyen de signer un nouveau succès à la saveur de leadership. Dès l'entame, l'ambiance était électrique. Les Chnaoua, toujours aussi créatifs, ont envahi les tribunes de drapeaux algériens pour célébrer à leur manière le 1er novembre 1954. L'atmosphère mêlait ferveur patriotique et passion footballistique. Sur le terrain, le MCA a rapidement pris le contrôle du jeu, mais sans parvenir à concrétiser ses nombreuses incursions. Tabti, Ferhat, puis Bayazid avant sa blessure, ont multiplié les tentatives, en vain. Kipré, entré à la demi-heure, a immédiatement pesé sur la défense adverse, mais le gardien béchari a longtemps repoussé l'échéance.

La seconde période a démarré avec plus d'intensité. Kipré a failli marquer sur une offre de Tabti, tandis que Guendouz, vigilant, a sauvé le Mouloudia sur une tête de Saâdi. Le match s'est équilibré, chaque équipe cherchant à imposer son style. Mokwena, le coach sud-africain du MCA, a tenté plusieurs ajustements tactiques, notamment avec l'entrée de Naidji et Messoussa, qui ont dynamisé le front offensif. Mais c'est bien Bouguerra, repositionné sur le flanc gauche depuis le début de la saison, qui a délivré le Doyen. Sa frappe magistrale, aussi soudaine que limpide, a trouvé le chemin des filets et scellé le sort du match. Libérés, les Mouloudéens ont ensuite affiché leur meilleur visage. Ferhat, Naidji et Kipré ont multiplié les échanges rapides, créant plusieurs situations dangereuses, sans toutefois doubler la mise. La Saoura, de son côté, n'a jamais abdiqué, mais s'est heurtée à une défense d'airain conduite par Ghezala et Halaimia, impeccables dans leurs interventions.

ORGANISATION : LE MAILLON FAIBLE DU SPECTACLE

Si le succès sportif du Mouloudia est indiscutable,



l'organisation du match, elle, a encore montré les limites du système. Le bureau fédéral de la FAF avait décidé de réduire la capacité du stade à 75 % des places disponibles pour éviter les débordements et garantir la sécurité du public. Mais dans les faits, la mesure s'est révélée incohérente. En effet, 75 % des billets ont bien été mis en vente, mais plusieurs gradins du stade Ali-la-Pointe étaient fermés. Résultat : les 75 % vendus correspondaient à 100 % de la capacité réellement ouverte au public. En d'autres termes, les tribunes étaient pleines à craquer, comme si aucune restriction n'avait été appliquée. Cette gestion paradoxale illustre une nouvelle fois le manque de coordination entre les instances sportives et les autorités locales. Sur le papier, la limitation de la capacité semblait une mesure responsable. Sur le terrain, elle s'est transformée en un artifice administratif sans effet réel. Les supporters se sont retrouvés entassés dans les zones ouvertes, avec des allées encombrées et une circulation quasi impossible, créant une situation potentiellement dangereuse. Les responsables doivent comprendre qu'un stade ne se gère pas avec des chiffres, mais avec des conditions concrètes de sécurité. Réduire la capacité de vente n'a aucun sens si les espaces disponibles ne sont pas répartis de manière équilibrée. Ce genre d'erreur récurrente fragilise la crédibilité des autorités du football algérien, surtout à un moment où la professionnalisation du championnat est censée être une priorité.

Il est urgent de repenser l'organisation des grands matchs, en particulier ceux du Mouloudia, dont la ferveur populaire est aussi une responsabilité. La passion des Chnaoua ne peut continuer à être exploitée sans encadrement sérieux. Le stade Ali-la-Pointe, flambant neuf, mérite une gestion moderne, à la hauteur du standing du club et de l'attente de ses supporters.

LE MOULLOUDIA, SEUL AU SOMMET

Sur le plan sportif, le Mouloudia d'Alger continue d'imposer sa loi. Avec 19 points au compteur et trois matchs en retard, le Doyen compte désormais deux unités d'avance sur ses poursuivants directs. Ce qui impressionne davantage, c'est la régularité : six victoires en sept rencontres, toutes acquises avec un seul but d'écart. Une efficacité clinique qui démontre la maturité tactique du groupe et la patte Mokwena. Le MCA ne brille pas toujours par le spectacle, mais il fait

preuve d'un réalisme digne des grandes équipes. Le Doyen avance sereinement vers son objectif de titre, tout en consolidant sa réputation d'équipe difficile à battre. Sa solidité défensive et son mental collectif rappellent les grandes années du club. Dans une Ligue 1 Mobilis où la constance fait souvent défaut, le Mouloudia d'Alger semble avoir trouvé la bonne formule. Entre ferveur populaire et rigueur tactique, le Doyen trace sa route, mais pour combien de temps encore l'organisation tiendra-t-elle le rythme de ses succès ?

Mohamed Amine Toumiat

RÉSULTATS			
Lundi 3 novembre 2025 :			
Paradou AC - USM Khenchela	2-0		
JS Kabylie - MC El-Bayadh	4-1		
MC Alger - JS Saoura	1-0		
Déjà jouées :			
Dimanche 2 novembre 2025 :			
ES Ben Aknoun - ES Sétif	0-1		
ES Mostaganem - CR Belouizdad	0-2		
USM Alger - ASO Chlef	1-0		
Samedi 1 novembre 2025 :			
Olympique Akbou - MB Rouissat	2-1		
MC Oran - CS Constantine	1-0		

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	19	7
2). Olympique Akbou	17	10
→). MC Oran	17	10
4). JS Saoura	16	10
5). JS Kabylie	15	8
6). CR Belouizdad	13	8
→). USM Alger	13	8
→). ES Ben Aknoun	13	9
→). MB Rouissat	13	9
10). CS Constantine	12	10
11). USM Khenchela	11	10
12). ES Sétif	10	9
→). ASO Chlef	10	10
14). ES Mostaganem	8	10
15). Paradou AC	7	10
16). MC El Bayadh	3	10.

jouer les premiers rôles. Zinnbauer, souvent critiqué pour ses choix tactiques prudents, semble avoir trouvé la bonne formule : un bloc compact, des transitions rapides et un quatuor offensif capable de déséquilibrer n'importe quelle défense. La complicité entre Mahious, Sarr et Merghem a particulièrement séduit, tout comme la solidité retrouvée de la défense, malgré le but concédé. Le technicien allemand peut désormais s'appuyer sur cette performance pour stabiliser son équipe et viser plus haut. Avec cette victoire éclatante, la JS Kabylie envoie un signal fort à la concurrence et rassure un public qui n'a jamais cessé de croire en ses couleurs.

Si les Canaris maintiennent ce niveau d'engagement et d'efficacité, la JSK pourrait bien redevenir ce qu'elle a toujours été : un candidat naturel au sacre.

M. A. T.

STADE ALI LA POINTE SOUS TENSION

Douéra, la modernité mal gérée

À chaque match du Mouloudia d'Alger, le constat est le même : au stade Ali-la-Pointe de Douera, l'organisation laisse à désirer. Malgré les discours officiels sur la sécurité et la rigueur, les mêmes erreurs se répètent, match après match. La dernière rencontre face à la JS Saoura n'a fait que confirmer un problème devenu chronique. Inauguré comme un symbole du renouveau du football algérien, le stade Ali-la-Pointe devait incarner la modernité et la bonne gestion. Mais, depuis le début de la saison, chaque match du Mouloudia d'Alger se transforme en test raté pour les organisateurs. Les tribunes pleines à craquer, les files d'attente interminables et la confusion générale aux abords du stade traduisent un système défaillant, où les mesures de sécurité annoncées ne sont que des formules creuses. Le dernier exemple en date est celui du match MCA - JS Saoura. Officiellement, seuls 75 % des billets ont été mis en vente, conformément à la décision de la FAF visant à prévenir les débordements. Sur le papier, la prudence était donc de mise. Mais dans la réalité, plusieurs gradins du stade sont restés fermés, réduisant mécaniquement la capacité disponible. Ainsi, ces 75 % de billets équivalaient en fait à 100 % de la capacité réellement ouverte. Une équation absurde qui a rendu la mesure totalement inutile.

UN PROBLÈME DEVENU STRUCTUREL

Ce dysfonctionnement n'a rien d'un accident isolé. Depuis le début de la saison, tous les matchs du Mouloudia à Douera connaissent la même situation. L'accès au stade est souvent désordonné, les portes s'ouvrent tard, et la gestion des flux de supporters laisse place à l'improvisation. Les images de supporters entassés dans les escaliers ou contraints de rester debout dans des zones non prévues pour l'accueil du public se répètent inlassablement. Les services de sécurité et les responsables de la billetterie semblent travailler sans réelle coordination. Certains témoins évoquent même des zones du stade fermées « par précaution », sans qu'aucune communication claire ne soit faite au public. Le résultat est toujours le même : tension, bousculades, et une expérience de match loin de ce qu'on pourrait attendre d'une enceinte moderne.

MODERNITÉ DES MURS, ARCHAÏSME DE LA GESTION

Le contraste entre la qualité des infrastructures et la désorganisation récurrente est saisissant. Le stade Ali-la-Pointe dispose d'équipements aux normes internationales, mais souffre d'un manque criant de gestion professionnelle. Les responsables semblent plus préoccupés par l'image à projeter que par le confort et la sécurité réels des spectateurs. Cette contradiction illustre un mal plus profond du sport algérien : la modernité des murs ne suffit pas sans la modernité des méthodes. Les organisateurs du Mouloudia d'Alger et les autorités locales doivent désormais assumer leurs responsabilités. À chaque match, le même scénario se répète, sans qu'aucune mesure corrective ne soit mise en œuvre. Le public, pourtant fidèle et passionné, finit par perdre patience. « Ce n'est pas un stade, c'est une épreuve », lâchait un supporter excédé après le dernier match.

UNE IMAGE QUI SE DÉGRADE

La répétition de ces incidents nuit à la crédibilité du championnat et à l'image du Mouloudia lui-même, pourtant en pleine réussite sportive. Comment parler de professionnalisation du football algérien quand un simple dispositif d'accueil des supporters tourne systématiquement au désordre ? L'absence d'autocritique des instances concernées aggrave encore le problème. La FAF, les responsables du stade et le club doivent revoir leur approche. La limitation du public ne doit pas être une décision administrative mais une mesure réfléchie, accompagnée d'une gestion logistique cohérente. Tant que les fermetures de gradins se feront sans plan global d'organisation, la situation ne changera pas. À Douera, le Mouloudia brille sur le terrain, mais l'organisation sombre à chaque match. Et tant que la rigueur restera un slogan plutôt qu'une réalité, la modernité du stade restera une façade.

M. A. T.

BOUGHERRA AFFINE SA LISTE POUR LA COUPE ARABE 2025 :

Le retour d'Islam Slimani se précise

Le sélectionneur de l'équipe d'Algérie A', Madjid Bougherra, finalise les contours de sa liste en vue de la Coupe arabe des nations 2025, prévue au Qatar du 1er au 18 décembre.

L'ancien défenseur international s'appuie sur un savant mélange d'expérience et de jeunesse, avec une surprise de taille : le retour du buteur historique des "Fennecs", Islam Slimani.

Alors que le coup d'envoi de la Coupe arabe approche, les préparatifs s'intensifient dans le camp algérien. Selon des informations recueillies auprès d'une source proche du staff technique, Madjid Bougherra a d'ores et déjà arrêté les grandes lignes de sa liste finale, actuellement en gestation avant le stage décisif prévu au Caire durant le mois de novembre.

LE GRAND RETOUR D'UN VÉTÉRAN

Âgé de 37 ans, Islam Slimani, aujourd'hui attaquant du CFR Cluj en Roumanie, a réussi à convaincre Bougherra grâce à son regain de forme et à son expérience irremplaçable. Sa présence au sein de la liste élargie témoigne du choix assumé du sélectionneur : miser sur la stabilité et la maturité pour viser un nouveau sacre.

"Slimani reste une référence pour tout joueur algérien. Sa rigueur, son sens du but et sa mentalité de gagnant peuvent peser dans une compétition courte comme la Coupe arabe", confie

une source technique.

Aux côtés de Slimani, plusieurs cadres du sacre de 2021 font également leur retour : Yacine Brahimi (35 ans, Al-Gharafa), Sofiane Bendebka (33 ans, Al-Fateh) et Abdelkader Bedrane (33 ans, Damac FC). Ce trio incarne la continuité d'un groupe déjà rodé et victorieux, symbole de la volonté de Bougherra de bâtir sur des bases solides. En revanche, l'avenir international du gardien Raïs M'Bolhi semble s'assombrir. Âgé de 39 ans, l'ancien portier emblématique du "Onze" algérien est de nouveau signalé aux abonnés absents à l'ES Mostaganem, une situation qui compromet sa participation à la compétition.

DERNIERS RÉGLAGES AU CAIRE

Les Fennecs A' tiendront un stage en Égypte du 10 au 18 novembre. Deux rencontres amicales face à l'équipe nationale égyptienne sont programmées au

COUPES AFRICAINES DES CLUBS

La CAF fixe les règles pour l'enregistrement des recrues de janvier 2026

Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) a officielisé les dates et les modalités d'enregistrement des nouveaux joueurs pour les clubs engagés en Ligue des champions et en Coupe de la Confédération.

Les nouvelles recrues du mercato hivernal pourront ainsi être aliénées dès la phase de groupes, sous certaines conditions strictes.

Alors que les compétitions africaines inter-clubs reprendront leur rythme intense en début d'année 2026, la CAF a précisé les règles encadrant la participation des joueurs transférés durant la fenêtre hivernale de janvier. La période officielle d'enregistrement s'étendra du 1er au 31 janvier 2026. Durant ce mois, les clubs disputeront les 3e et 4e journées de la phase de groupes des deux compétitions

février 2026, et la 6e du 13 au 15 février 2026. Ces dates laissent aux clubs une marge réduite pour intégrer leurs nouvelles recrues dans un calendrier particulièrement compact. Pour rappel, les quatre clubs algériens engagés cette saison dans les compétitions continentales sont concernés par la phase des poules.

Dans la coupe de la CAF, l'USM Alger aura

pour adversaires, Djoliba AC – Olympique Safi et San Pedro FC. Le CR Belouizdad, lui, affrontera Stellenbosch FC, AS Otobô – et Singida Black Stars. En Ligue des champions, la JS Kabylie a hérité de : Al-Ahly – Young Africans et AS FAR Rabat, tandis que le MC Alger croisera le fer avec Mamelodi Sundowns – Al-Hilal et FC Lupopo.

H. S.

JS SAOURA

Nour El Islam Fettouhi suspendu six matchs

La Commission de discipline de la LFP, a infligé au joueur de la JS Saoura, Nour El Islam Fettouhi, une suspension de six matchs, dont deux avec sursis, ainsi qu'une amende de 50.000 DA, et ce à compter du 30 octobre dernier. La LFP a précisé dans un communiqué publié sur son site officiel ce lundi que, "après examen du dossier de l'affaire et recours aux moyens audiovisuels, conformément à l'article 3/5 du Code disciplinaire, la commission a constaté que le joueur Nour El Islam Fettouhi avait effectué un geste antisportif lors de la rencontre face à la JS Kabylie, passible de sanction en vertu de l'article 74 du même code."

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE

2025

Bachir Sid Azara candidat à la Commission des athlètes

L'Algérie sera bien représentée aux prochains Jeux de la Solidarité islamique de Riyadh, non seulement sur les terrains, mais aussi dans les instances sportives. Le lutteur international Bachir Sid Azara, figure emblématique du sport algérien, brigue un siège au sein de la Commission des athlètes de la Fédération sportive de la Solidarité islamique (ISSF). Une candidature saluée par le Comité olympique algérien, symbole d'un engagement fort pour la voix des athlètes.

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a annoncé lundi la candidature officielle de Bachir Sid Azara à l'élection de la Commission des athlètes de l'ISSF, dont le scrutin se tiendra en marge des Jeux de la Solidarité islamique de Riyadh 2025, prévus du 7 au 21 novembre. Ce vote permettra d'élire les membres chargés de représenter les sportifs des pays membres au sein de la fédération. Le COA n'a pas caché sa fierté à l'égard de cette candidature, qualifiant Sid Azara d'« ambassadeur du sport algérien » et invitant les athlètes participants à soutenir massivement le représentant national. Habitué des grands rendez-vous internationaux, le champion algérien de lutte gréco-romaine souhaite désormais défendre la cause des sportifs au niveau institutionnel. « Mon objectif est d'être un pont entre les athlètes et les décideurs, d'écouter, de plaider et de soutenir les initiatives qui promeuvent l'intégrité, la transparence et les opportunités », a-t-il déclaré, affichant sa volonté d'apporter une contribution concrète à la gouvernance du sport au sein du monde islamique.

UNE CANDIDATURE

DANS UN CHAMP COMPÉTITIF

Bachir Sid Azara ne sera pas seul en lice. Quinze candidats, issus de différents pays membres, briguent un siège dans cette prestigieuse commission. Parmi eux figurent Hafsatou Sahid Kamara (Sierra Leone), Hala Al-Qadi (Palestine), Nada Mohamed Wafa Arakji (Qatar), Hatice Kübra Ilgün (Turquie), Ferial Ashraf (Égypte) ou encore Ali Davoudi (Iran). Un champ électoral relevé qui témoigne du dynamisme du sport dans les pays de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). La Commission des athlètes de l'ISSF, dont le mandat est de représenter les sportifs et de relayer leurs préoccupations auprès des instances dirigeantes, joue un rôle essentiel dans la promotion de valeurs comme l'équité, la transparence et l'inclusion. Si Sid Azara venait à être élu, il deviendrait le premier Algérien à siéger dans cette instance, une première historique pour la lutte nationale et pour le sport algérien en général.

L'ALGÉRIE AMBITIEUSE À RIYADH 2025

En parallèle de cette élection, la délégation algérienne se prépare activement pour la sixième édition des Jeux de la Solidarité islamique. Initialement attribuée au Caire, la compétition a finalement été confiée à l'Arabie saoudite, qui l'accueillera pour la deuxième fois, vingt ans après La Mecque 2005. Au programme : 21 disciplines sportives, dont deux para-sports, réunissant les meilleurs athlètes du monde islamique. L'Algérie sera représentée par 117 athlètes répartis sur 16 disciplines, allant de l'athlétisme à la natation en passant par la boxe, le judo, le taekwondo, la lutte ou encore le basketball 3x3. Une participation qui témoigne de la vitalité du sport national et de la volonté du COA de hisser haut le drapeau algérien dans toutes les compétitions continentales et internationales. En attendant le coup d'envoi des Jeux, Sid Azara porte les espoirs d'une nation qui croit en ses champions, sur le tapis comme dans les instances.

M. A. T.

CRISTIANO RONALDO MET LES POINTS SUR LES I :

"Messi est meilleur que moi ? Je ne suis pas d'accord"

Cristiano Ronaldo est revenu sur sa rivalité avec Lionel Messi lors d'une interview accordée au journaliste Piers Morgan. Et alors que les deux stars ont régulièrement évité de mettre de l'huile sur le feu ces dernières années sur leur duel, le Portugais a été très clair cette fois-ci.

Is continuent d'affoler les compteurs. Et d'empiler les buts malgré les années qui passent. Pourtant, leur duel avait tourné à l'entente cordiale depuis des années maintenant. Alors que leurs fans respectifs s'écharpent régulièrement pour savoir lequel des deux a le plus marqué l'histoire du football, les deux évitent eux régulièrement le sujet. Et ne tombaient pas dans le piège quand ils étaient lancés sur la question avec quelques petites déclarations assassines. Mais ce lundi, Cristiano Ronaldo a changé de braquet. D'un coup comme ça. À 40 ans, CR7 a décidé de sortir du bois.

Interrogé par le célèbre journaliste britannique Piers Morgan sur le fait que certains estiment que Lionel Messi est meilleur que lui, le Portugais a mis les pieds dans le plat : "Messi est meilleur que moi ? Je ne suis pas d'accord avec cette



opinion. Je ne veux pas faire preuve d'humilité", a lancé l'ancien serial-buteur de Manchester United et du Real Madrid dans cette interview dont l'intégralité sera révélée le 4 novembre.

Relancé sur le fait que Wayne Rooney place lui aussi Messi au-dessus, Ronaldo est resté droit dans ses bottes. "Cela ne me pose aucun problème", a glissé le capitaine d'Al-Nassr, qui affiche encore neuf buts

en 10 apparitions en club cette saison tout en ayant marqué cinq buts en quatre sélections avec le Portugal depuis septembre. Malgré l'âge et les kilomètres qui les séparent désormais au quotidien, la rivalité entre les deux légendes du jeu qui ne cessent de chasser des records en tout genre continue donc bien. Et cette petite sortie va assurément remettre de l'eau au moulin de leurs fans.

FC BARCELONE

Lamine Yamal est toujours aussi critiqué

Buteur en Liga pour la première fois depuis le mois d'août, Lamine Yamal n'a pas encore convaincu tout le monde face à Elche (3-1) dimanche soir.

Le Barça avait besoin de cette victoire. Dimanche en début de soirée, les hommes d'Hansi Flick devaient oublier la défaite lors du Clasico et venir à bout d'Elche. Une question d'image, d'orgueil, mais surtout de points, puisqu'avec sa victoire 4-0 contre Valence, le Real Madrid avait provisoirement pris 8 points d'avance en tête de la Liga. Pas le droit à l'erreur donc, et les Catalans ont répondu présent (3-1).

Certains joueurs devaient aussi montrer un bien meilleur visage que lors du duel face à l'ennemi juré. Forcément, les regards étaient tournés vers Lamine Yamal, auteur d'un Clasico particulièrement décevant, pas aidé par sa pubalgie.

Et la rencontre démarrait très bien pour le numéro 10 blaugrana, puisque dès la 9e minute de jeu, profitant d'une récupération puis d'un bon service de Baldé, il ouvrait le score. Un joli but, avec un joli contrôle suivi d'une frappe puissante et bien placée. Suffisant pour calmer le jeu et les critiques qui s'abattent sur lui ? Pas vraiment...

PAS DU GRAND LAMINE YAMAL

Pour beaucoup d'observateurs, ce n'était clairement pas un grand match de Lamine Yamal, malgré son but. « On a vu qu'il avait des envies de vengeance, mais elles n'étaient pas encore entièrement accompagnées par son niveau physique. Dans cette situation, en deuxième mi-temps, il aurait dû comprendre qu'en l'absence de capacité à faire la différence, il aurait

mieux aidé l'équipe l'aidant à contrôler le match », explique par exemple Mundo Deportivo, pourtant habituellement assez clément et bienveillant avec le joueur. « Je l'ai senti lent. Il n'a pratiquement pas participé au jeu, et certaines actions auraient pu lui valoir d'être remplaçant. À la 15e minute de la deuxième période, il perd deux ballons consécutifs, et une a terminé sur le tir de Mir sur la barre qui aurait pu faire 2-2 », a de son côté expliqué le consultant et entraîneur Jorge D'Alessandro sur le plateau d'El-Chiringuito de Jugones.

AS précise qu'en 88 minutes sur la pelouse, Lamine Yamal n'a réussi que 2 dribbles. Bien loin de ses standards habituels. « Ce n'est pas encore le joueur de la saison dernière. Il est intervenu 41 fois dans le match et n'a atteint que les 70,8% de passes

réussies. Sur cinq dribbles, deux réussis », indique le journal, alors que du côté de la Cadena SER, on ne comprend pas totalement la gestion du Barça avec le joueur, pourtant diminué physiquement. « Lamine Yamal, dans une période où il n'est pas bien, a joué 88 minutes contre Elche, 90 contre le Real Madrid, 64 contre Gérone et 75 contre l'Olympiakos alors qu'ils menaient 6-1 », a lancé le journaliste Anton Meana, qui ne comprend pas pourquoi Flick ne repose pas plus son joueur. Le tout, sous fond de conflit avec la sélection espagnole, le Barça estimant que Luis de la Fuente a trop tiré sur la corde avec la pépite barcelonaise. Face à Bruges mercredi en Ligue des Champions, Lamine Yamal aura une nouvelle occasion de faire taire tout le monde. Ou du moins, d'essayer.

ARSENAL

Arteta "inquiet" après la blessure de Viktor Gyökeres

L'entraîneur d'Arsenal Mikel Arteta s'est déclaré lundi "inquiet" après la blessure musculaire ce week-end de l'attaquant suédois Viktor Gyökeres, forfait pour le match de mardi en Ligue des champions chez les Tchèques du Slavia Prague.

Viktor Gyökeres, forfait pour le match pour la rencontre entre Arsenal et le Slavia Prague mardi, inquiète son entraîneur Mikel Arteta. "Il n'est pas disponible, il ne s'est pas entraîné aujourd'hui et nous devons effectuer d'autres tests et examens dans les prochains jours afin de déterminer la gravité de la blessure", a déclaré Arteta en conférence de veille de match. L'avant-centre de 27 ans a été rem-

placé à la mi-temps samedi contre Burnley (2-0), après avoir inscrit le premier des deux buts de son équipe. C'est un souci de plus pour Arteta dans le secteur offensif, déjà affaibli par les blessures longue durée de Gabriel Jesus, Martin Odegaard, Noni Madueke et Kai Havertz.

L'entraîneur n'a pas souhaité révéler la nature précise de la blessure de Gyökeres, confirmant seulement qu'elle était d'origine musculaire.

"Je suis inquiet, car il n'a pas souvent eu de problème musculaire et il a dû quitter le terrain, il ressentait quelque chose et ce n'est évidemment pas bon signe, surtout pour un joueur très explosif comme lui", a-t-il développé.

Recruté cet été contre 76 millions d'euros, bonus compris, l'ancien buteur du Sporting Portugal commençait à prendre ses marques à la pointe de l'attaque des Gunners, actuels leaders de Premier League. "Il était très déçu après le match mais cela fait partie du football. Il était dans un bon moment, en bonne forme, mais pour demain (mardi) nous ne l'avons pas, c'est comme ça", a ajouté Arteta.

Arsenal a réalisé un départ parfait en Ligue des champions cette saison avec trois victoires sans but encaissé, contre l'Athletic Bilbao (2-0), l'Olympiakos (2-0) et l'Atlético Madrid (4-0). Le Slavia Prague compte lui une défaite et deux matches nuls.

TOTTENHAM

Début d'aventure compliqué pour Xavi Simons

Déjà en difficulté pour ses débuts à Tottenham, Xavi Simons a vécu une sérieuse désillusion lors de la défaite contre Chelsea (1-0). Après un passage réussi au PSV Eindhoven et deux saisons encourageantes au RB Leipzig, Xavi Simons, acheté par le Paris Saint-Germain en 2019, est passé à l'étape supérieure en découvrant la Premier League cet été. Sept mois après avoir définitivement quitté le PSG, le phénomène de 22 ans a rejoint les Spurs contre 60 millions d'euros. Un pari osé pour la formation londonienne, qui n'a pas encore été payant en début de saison.

XAVI SIMONS ENTRÉ EN JEU, AVERTI, PUIS SORTI

Car Xavi Simons devait suppléer la longue absence de James Maddison, victime d'une grave rupture du ligament croisé antérieur en pré-saison. Il s'était fait remarquer en s'offrant une passe décisive pour son premier match contre West Ham, en Premier League (3-0), mais ses onze matches suivants ne lui ont pas permis d'améliorer son maigre bilan statistique. « Je dois me rappeler que lorsque des joueurs arrivent dans un nouveau club et un nouveau pays, nous les jugeons sur un petit échantillon. Je ne doute pas qu'il sera important pour nous », assurait son manager Thomas Frank lors de ses débuts. Depuis, Xavi Simons est loin de faire l'unanimité en Angleterre, mais la défaite lors du derby londonien contre Chelsea, à domicile, a tout empiré. Sur le banc contre leurs rivaux londoniens, le Néerlandais est entré en jeu suite à une commotion cérébrale subie par Lucas Bergvall à la 7e minute, mais alors que les Spurs étaient menés au score, Simons avait reçu un carton jaune et peinait à trouver son rythme. Thomas Frank a donc décidé de le sortir à la place de Wilson Odobert à la 73e minute.

LA PRESSE ANGLAISE NE L'ÉPARGNE PAS

Alors qu'il est apparu très triste au moment de voir son numéro de maillot s'afficher sur le panneau de remplacement du quatrième arbitre, Thomas Frank a assuré qu'« il a joué mercredi soir (en Carabao Cup à Newcastle).

Il ne pouvait pas jouer avec ce manque d'énergie et de fraîcheur. Il n'y a pas grand-chose à dire là-dessus, c'est comme ça ». Pris en grippe par les supporters des Spurs sur les réseaux sociaux, l'offensif néerlandais de 22 ans n'a pas échappé aux critiques de la presse locale.

« Xavi Simons subit l'humiliation ultime dans le monde du football. La recrue estivale de Tottenham continue de connaître des difficultés face à Chelsea », a titré le Daily Mail. Rejoint par le Sun, qui titrait « SIM-ON SIM-OFF ». Jamie O'Hara, ex-joueur de Tottenham, a fait part de sa colère contre le joueur : « absolument catastrophique aujourd'hui, le score aurait dû être de 4-0 pour Chelsea. Les joueurs semblent avoir oublié comment marquer un but.

Xavi Simons semble être le pire achat à 60 millions jamais réalisé, comme un joueur de l'équipe junior qui n'a jamais joué en équipe première, c'est choquant ». Une situation compliquée, alors que Tottenham va affronter Copenhague, puis le PSG en Ligue des Champions, avant de jouer Arsenal et Manchester United en Championnat.

GUTERRES APPELLE A METTRE FIN AU "CAUCHEMAR" DE LA VIOLENCE

« La crise au Soudan est en train de devenir incontrôlable »

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a appelé hier mardi, à mettre un terme au "cauchemar" de la violence au Soudan, mettant en garde contre une crise qui est "en train de devenir incontrôlable" dans ce pays. M. Guterres a exhorté les parties en conflit à "venir à la table des négociations, (et) mettre fin à ce cauchemar de violence, maintenant".

"La crise horrificante au Soudan (...) est en train de devenir incontrôlable", a-t-il averti lors d'une conférence de presse en marge du deuxième sommet mondial pour le développement social à Doha (Qatar). Selon l'ONU, des dizaines de milliers de Soudanais ont fui l'avancée des combats dans une vaste région à l'est du Darfour, un peu plus d'une semaine après la prise de la ville d'El-Fasher, par les Forces de soutien rapide (FSR). Le conflit au Soudan opposant l'armée soudanaise et les FSR a fait des dizaines de milliers de morts, déplacé près de 12 millions de personnes et provoqué la pire crise humanitaire au monde, estiment les Nations unies. De son côté, le bureau du procureur de la Cour pénale internationale (CPI) avait averti lundi que les atrocités commises par les FSR dans la ville d'El-Fasher pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. "Ces atrocités s'inscrivent dans un contexte de violence plus large qui ravage toute la région du Darfour depuis avril 2023. De tels actes, s'ils sont avérés, pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité au sens du Statut de Rome", texte fondateur de la cour, avait déclaré dans un communiqué le bureau du procureur de la CPI, qui siège à La Haye.

L'ONU CONFIRME LA FAMINE À EL-FASHER ET KADUGLI

Le Système intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), soutenu par



l'ONU, a déclaré que la famine a été confirmée dans la ville d'El-Fasher, dans l'Etat du Darfour-Nord au Soudan, ainsi que dans la localité assiégée de Kadugli, dans le Sud-Kordofan, en proie à des violences commises par les Forces de soutien rapide (FSR). "Les deux villes (El Fasher et Kadugli) ont été classées en Famine (Phase 5 de l'IPC) avec des preuves solides en septembre, et ces conditions devraient se poursuivre jusqu'en janvier prochain", a indiqué l'organisme dans une nouvelle analyse publiée lundi et citée par des médias. Précisant que la situation dans la ville assiégée de Dilling, dans le Sud-Kordofan, est similaire à celle de Kadugli, il a averti également que "l'incertitude liée à l'évolution du conflit augmente le risque de famine, en particulier dans 20 zones du Grand Darfour et du Grand Kordofan". Et d'ajouter : "En septembre 2025, environ 21,2 millions de personnes, soit 45 % de la population soudanaise, étaient confrontées à un niveau élevé d'insécurité alimentaire aiguë (Phase 3 ou plus de l'IPC), dont 375 000 personnes (1 %) en Phase 5 (Catastrophe) et 6,3 millions de personnes (13 %) en Phase 4 (Urgence)". En cours depuis avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux FSR a fait des milliers

de morts, des millions de déplacés et provoqué la pire crise humanitaire actuelle, selon l'ONU.

LA CPI ÉVOQUE DES CRIMES DE GUERRE

Le bureau du procureur de la Cour pénale internationale (CPI) a averti lundi que les atrocités commises par les FSR dans la ville d'El-Fasher pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. "Ces atrocités s'inscrivent dans un contexte de violence plus large qui ravage toute la région du Darfour depuis avril 2023. De tels actes, s'ils sont avérés, pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité au sens du Statut de Rome", texte fondateur de la cour, a déclaré dans un communiqué le bureau du procureur de la CPI, qui siège à La Haye. Après 18 mois de siège, les FSR ont pris fin octobre El-Fasher, dernier verrou stratégique qui échappait à leur contrôle au Darfour, vaste région de l'ouest du Soudan. En cours depuis avril 2023, le conflit au Soudan a fait des milliers de morts, des millions de déplacés et provoqué la pire crise humanitaire actuelle, selon l'ONU.

R. I.

POUR RENFORCER LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

La Guinée et la FAO signent un cadre de programmation de 34 millions de dollars

Le gouvernement guinéen et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont signé lundi un cadre de programmation pour renforcer la souveraineté alimentaire de la Guinée, d'un montant estimé à plus de 34 millions de dollars, a-t-on appris de source officielle. Ce cadre de coopération, qui s'étend sur une période de quatre ans, vise à accompagner les producteurs agricoles guinéens en vue d'améliorer leurs rendements et de renforcer l'autosuffisance alimentaire du pays. Sa mise en œuvre mobilisera notamment le gouvernement guinéen, le secteur privé, les organisations de producteurs et les partenaires au développement. Il s'agit, pour les autorités, de transformer structurellement le secteur agroalimentaire national afin d'en optimiser la performance

et la rentabilité de la chaîne de production. "Cette signature n'est pas une simple formalité, c'est véritablement le sceau d'un partenariat renouvelé, d'un engagement partagé et d'une vision ambitieuse pour l'avenir agricole et rural de la Guinée", a déclaré Lionel Gbaguidi, représentant par intérim de la FAO en Guinée. Pour la ministre de l'Agriculture, Mariama Ciré Sylla, ce document "témoigne de la solidité du partenariat entre la Guinée et la FAO". Elle a rappelé que la collaboration entre les deux parties avait déjà permis d'appuyer les producteurs agricoles afin d'améliorer leurs revenus et de créer des emplois pour les jeunes. Le ministre du Plan et de la Coopération internationale, Ismaël Nabé, a quant à lui précisé que ce cadre s'articulait autour de quatre piliers stratégiques : une meilleure production,

une meilleure nutrition, un meilleur environnement et une vie meilleure. "Ce cadre n'est pas seulement une feuille de route, mais également une source d'inspiration qui fait écho à notre ambition nationale, inscrite dans le Programme de développement socio-économique durable et responsable Simandou 2040", a-t-il conclu.

R. I.

SENEGAL

De fortes productions de céréales et de coton récoltées en 18 mois

Le Sénégal a enregistré durant "les 18 derniers mois", de fortes productions de céréales et de coton, a déclaré lundi à Dakar, le ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage, Mabouba Diagne. "Les résultats des 18 derniers mois, nous avons eu des productions records d'oignon de 450.000 tonnes, 250.000 tonnes pour la pomme de terre, 639.000 tonnes pour le maïs, 119.000 tonnes pour la banane. Le coton commence à dépasser la barre des 25.000 tonnes", a-t-il indiqué. M. Diagne présidait l'ouverture des travaux de la session 2025 du Comité scientifique et technique de l'Institut sénégalais de recherche agricole (ISRA), en présence de plusieurs chercheurs, experts, universitaires et partenaires stratégiques. Il a exhorté les jeunes chercheurs sénégalais à nourrir une curiosité insatiable, à questionner sans relâche les modèles établis, à oser l'innovation et l'expérimentation, car les défis qui se posent à notre agriculture sont nombreux, complexes et évolutifs. "Et si le chemin vers des systèmes agricoles durables est encore long, il ne pourra être tracé sans une recherche forte, créative et ancrée dans les réalités du terrain", a ajouté le ministre sénégalais.

R. I.

MALI

Assimi Goïta inaugure une mine de lithium à Bougouni

Le président malien Assimi Goïta a inauguré lundi une mine de lithium dans la région de Bougouni, dans le sud du Mali, a annoncé la présidence. Le site est exploitée par les Mines de lithium de Bougouni SA (LMLB SA), fruit d'un partenariat entre le Mali, la compagnie britannique Kodal Mining et le groupe chinois Hainan Mining Co Ltd, filiale du conglomérat Fosun International. Le projet aurait requis un investissement de près de 65 millions de dollars. La mine à Bougouni, la deuxième mine de lithium du pays, a une capacité annuelle de production estimée à 120.000 tonnes de concentré de spodumène, composant essentiel du lithium utilisé dans les batteries électriques. Selon Kodal Mining, le projet a déjà généré environ 500 emplois locaux et en créera 800 autres lors de la deuxième phase. M. Goïta a estimé que cette mine "est une chance pour Bougouni, mais aussi pour tout le Mali", soulignant la nécessité de transformer les ressources naturelles en opportunités industrielles et sociales et le rôle stratégique du lithium malien dans les chaînes mondiales de la transition énergétique.

Agences

GUINEE

Mamadi Doumbouya dépose sa candidature à l'élection présidentielle

Le président de la Guinée, Mamadi Doumbouya, a déposé lundi ses dossiers de candidature pour l'élection présidentielle prévue le 28 décembre 2025, a-t-on constaté à Conakry. M. Doumbouya est arrivé à la Cour suprême pour déposer ses dossiers vers 16H00 (heure locale et GMT), accompagné de plusieurs membres du gouvernement. Ce dépôt de candidature met un terme aux rumeurs selon lesquelles M. Doumbouya ne comptait pas se présenter à la présidentielle. A ce jour, plusieurs autres leaders politiques ont également déposé leurs dossiers de candidature pour participer au scrutin présidentiel de décembre prochain.

R. I.

NIGER

Six journalistes inculpés pour des infractions présumées en lien avec la loi sur la cybercriminalité

Six journalistes ont été inculpés, lundi, au Niger, pour des infractions en lien avec la loi portant répression de la cybercriminalité, selon RFI, précisant que l'affaire est en instruction. Selon la même source, trois d'entre les personnes inculpées ont été placées sous mandat de dépôt à la prison de Kollo. Il s'agit d'Ibro Chaibou, Secrétaire de rédaction de la radio-télévision Saraounia, du directeur de publication des « Échos du Niger » Youssouf Seriba, et d'Oumar Kané, fondateur du journal « Le Hérisson », précise le site d'information français, ajoutant que trois autres sont en liberté provisoire. Parmi eux, Moussa Kaka, directeur de la RTS et correspondant de RFI jusqu'à l'interdiction de notre diffusion au Niger il y a plus de deux ans.

R. I./Agences

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Agenda de novembre très chargé

Outre les questions de non-prolifération des armes, des armes légères et de la famine dans les situations de conflit, le Conseil de sécurité de l'ONU planchera sur plusieurs sujets africains, notamment le Soudan du Sud, la Libye, la République centrafricaine, en sus des questions liées au Moyen-Orient, notamment la Palestine, la Syrie, le Yémen et le Liban.

Deux débats publics sur les armes légères et l'insécurité alimentaire liée aux conflits, seront au menu du programme de la Sierra Leone durant sa présidence du Conseil de sécurité de l'ONU le mois de novembre en cours. La réunion sur les armes légères et de petit calibre (ALPC) devrait être présidée par le ministre sierra-léonais des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Timothy Musa Kabba. Les intervenants attendus sont le



responsable du Bureau des affaires de désarmement (UNODA) et adjoint du Haut Représentant pour les affaires de désarmement, Adedeji Ebo, et le Haut Représentant de l'Union africaine (UA) pour l'Initiative "Faire taire les armes", Mohamed Ibn Chambas.

Le deuxième événement phare attendu qui devrait être présidé par le président de la Sierra Leone, Julius Maada Bio, est un débat public de haut niveau sur l'insécurité alimentaire liée aux conflits, inscrit à l'ordre du jour sous le point "Menaces à la paix et à la sécurité internationales". Des interventions de la secrétaire gé-

rale adjointe de l'ONU, Amina Mohammed, du secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Tom Fletcher, de l'Envoyé spécial de l'UA pour les systèmes alimentaires, Ibrahim Assane Mayaki, et d'un représentant de la société civile sont prévues. Par ailleurs, la Sierra Leone organisera une réunion d'information intitulée "Climat et sécurité - Impact environnemental des conflits armés et risques sécuritaires liés au climat", dans le cadre du point de l'ordre du jour consacré aux "Menaces à la paix et à la sécurité internationales". Les intervenants prévus sont la Directrice exécutive du Programme de l'ONU pour l'envi-

ronnement (PNUE), Inger Andersen, de Charles C. Jalloh, professeur de droit à l'Université de Miami (États-Unis) et membre de la Commission du droit international, et également un représentant de la société civile. Plusieurs sujets africains sont également à l'ordre du jour durant le mois de novembre, notamment sur le Soudan du Sud, la Libye, la République centrafricaine. Le Conseil de sécurité abordera également des questions relatives au Moyen-Orient (Palestine, Syrie, Yémen, Liban), entre autres, outre les questions de non-prolifération, et la lutte contre le terrorisme.

R. I.

CARAÏBES

Près de six millions de personnes touchées par l'ouragan Melissa

Les agences des Nations unies intensifiaient leurs opérations de secours pour protéger les moyens de subsistance et éviter de nouvelles pertes, après le passage de l'ouragan Melissa, de catégorie 5 qui a balayé les Caraïbes la semaine dernière, affectant près de six millions de personnes. "Notre priorité à l'heure actuelle, est d'atteindre les communautés les plus isolées", a déclaré lundi, depuis la

capitale jamaïcaine Kingston, Alexis Masciarelli, du Programme alimentaire mondial (PAM). Haïti, Cuba et la Jamaïque comptent parmi les pays les plus durement frappés par l'ouragan, avec des dégâts considérables et plusieurs victimes. En Jamaïque, la paroisse de Saint Elizabeth, longtemps considérée comme le grenier agricole du pays, a été dévastée : habitations, exploitations et infrastructures ont été emportées, tandis que des zones entières restent sans électricité ni accès routier. Le PAM a commencé à distribuer des rations d'urgence aux familles sinistrées et prévoit d'assister jusqu'à 200.000 personnes sur l'île. À Cuba, Melissa a provoqué d'importantes inondations et des coupures de courant à grande échelle. L'agence onusienne a déjà fourni une aide alimentaire à 181.000 personnes évacuées vers des abris et prévoit d'en

soutenir au total 900.000. En Haïti, les zones côtières du Sud, les plus exposées, ont vu des quartiers entiers disparaître sous les eaux. Les distributions d'urgence ont atteint 12.700 personnes dans la région du Grand Sud, et l'agence prévoit d'aider 190.000 personnes avec des rations de deux semaines, suivies d'un mois d'aide en espèces pour appuyer la reprise. Selon M. Masciarelli, le défi majeur reste d'atteindre les populations "sur le dernier kilomètre - celles qui ont le plus besoin d'aide dans les zones encore inaccessibles", relevant les difficultés persistantes de communication, qui freinent l'évaluation des besoins et le suivi de la situation. Le PAM a lancé un appel d'urgence de 74 millions de dollars pour venir en aide à jusqu'à 1,1 million de personnes dans les Caraïbes.

R. I.

AVALANCHE AU NÉPAL

Le bilan grimpe à neuf morts

Neuf personnes, dont cinq Italiens, ont trouvé la mort dans une avalanche survenue dans un camp de base de l'est du Népal, selon un nouveau bilan communiqué mardi par l'agence organisatrice de l'expédition. Un alpiniste allemand et un Français ainsi que deux Népalais figurent également parmi les victimes, a précisé Phurba Tenjing Sherpa, de l'agence "Dreamers Destination". Au total, douze personnes avaient été emportées lundi matin par une coulée de neige sur le Yalung Ri, une montagne culminant à 5.630 mètres. "J'ai vu les sept corps", a déclaré M. Sherpa, qui est arrivé lundi sur le site de l'avalanche, précisant que des opérations de secours étaient toujours en cours mardi afin de récupérer les corps. L'agence de M. Sherpa avait organisé l'expédition pour trois des sept victimes. Abritant huit des dix plus hauts sommets du monde, dont l'Everest, le Népal accueille chaque année des centaines d'alpinistes et de randonneurs. Les expéditions automnales dans l'Himalaya sont moins prisées en raison des journées moins longues et plus froides, du terrain enneigé et de la plus courte période propice aux ascensions, comparé à la haute saison printanière. La semaine dernière, le cyclone Montha a été à l'origine d'importantes chutes de pluie et de neige à travers le Népal, bloquant des randonneurs et des touristes sur des itinéraires de trekking himalayens très fréquentés.

R. I.

INDONÉSIE

23 disparus dans des inondations en Papouasie

Au moins 23 personnes sont portées disparues suite à des crues soudaines survenues dans la province de Papouasie, à l'est de l'Indonésie, après de fortes pluies, a annoncé mardi l'Agence nationale de gestion des catastrophes. Les inondations, provoquées par les fortes pluies durant le week-end, ont touché deux zones distinctes du district de Nduga, dans la province orientale de Papouasie-Pegunungan. Selon un bilan établi mardi, "23 personnes sont toujours portées disparues par l'agence locale de gestion des catastrophes", dont 15 emportées par une crue soudaine alors qu'elles tentaient de traverser une rivière, a indiqué Abdul Muhari, porte-parole de l'agence nationale, dans un communiqué. "Les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent après la crue soudaine", a ajouté M. Abdul, poursuivant que d'importants glissements de terrain ont entravé les recherches.

R. I.

CRUES AU VIETNAM

Le bilan monte à 40 morts

Le bilan des intempéries et des crues qui ont frappé le centre du Vietnam depuis fin octobre s'établit à au moins 40 morts, six personnes étant toujours portées disparues, selon un nouveau bilan mardi. Un précédent bilan avait fait état de 35 morts, les secouristes poursuivant leurs recherches. Les provinces côtières du centre du Vietnam ont subi une semaine de pluies torrentielles, avec des précipitations atteignant jusqu'à 1,7 mètre en 24 heures à Hué, où se trouve l'ancienne cité impériale vietnamienne. Les décès ont été enregistrés dans les provinces de Hué, Da Nang, Lam Dong et Quang Tri, a indiqué l'Autorité vietnamienne de gestion des catastrophes et des digues (VDDMA), alors que plus de 80.000 maisons restaient inondées, et au moins 68.000 bovins ont péri. Les tempêtes, inondations et glissements de terrain avaient déjà provoqué la mort ou la disparition de 187 personnes dans le pays au cours des neuf premiers mois de l'année.

R. I.

PHILIPPINES

Le bilan du typhon Kalmaegi monte à 26 morts

Le bilan du typhon Kalmaegi, qui a inondé des pans entiers du centre des Philippines, est monté à au moins 26 morts, a indiqué mardi le bureau de la défense civile du pays. "D'après les informations que nous avons, la plupart sont morts par noyade", a déclaré Rafaelito Alejandro, administrateur adjoint de la défense civile, ajoutant que 21 d'entre eux avaient succombé dans la province de Cebu, où plusieurs villes ont été submergées. Un précédent bilan a fait état de 5 morts. Des villes entières de l'île de Cebu

(centre) sont submergées, les habitants tentent de trouver refuge sur les toits pour échapper aux eaux boueuses qui emportent voitures, camions, et même d'énormes conteneurs pour le transport de marchandises. Au cours des 24 heures avant l'arrivée de Kalmaegi, la région de la capitale provinciale Cebu City a été inondée par 183 mm de pluie, bien au-dessus de sa moyenne mensuelle de 131 mm, a déclaré la météorologue Charmagne Varilla. "La situation à Cebu est vraiment sans précédent", a déclaré mardi la gou-

verneure provinciale, Pamela Baricuatro. "Nous nous attendions à ce que les vents soient le plus dangereux, mais c'est l'eau qui met vraiment notre population en danger", a-t-elle indiqué, ajoutant que "les inondations sont tout simplement dévastatrices". Un hélicoptère militaire déployé pour porter secours aux victimes du typhon s'est crashé mardi dans le nord de l'île de Mindanao, a indiqué l'état-major régional. L'appareil s'est écrasé alors qu'il tentait de rallier la ville côtière de Butuan, dans la cadre d'une mission de "sou-

tien aux opérations de secours", a indiqué cette source, sans faire état d'éventuels survivants à ce stade. Selon les scientifiques, le réchauffement climatique provoqué par l'activité humaine rend les phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents, plus meurtriers et plus destructeurs. Près de 400.000 personnes ont été évacuées de la trajectoire du typhon, a souligné mardi lors d'une conférence de presse Rafaelito Alejandro, administrateur adjoint du Bureau de la défense civile.

R. I.

ALLEMAGNE

Les industries paieront moins cher l'électricité à partir de 2026

L'Allemagne mettra en place, à partir de 2026, un prix de l'électricité plus avantageux pour les industries énergivores, a annoncé lundi la ministre de l'Economie, à quelques jours d'un sommet sur la crise du secteur sidérurgique.

"Je pars du principe que nous introduirons ce prix au 1er janvier de l'année prochaine, a annoncé la ministre conservatrice Katherina Reiche, en application d'un projet du gouvernement pour soutenir les entreprises fortement consommatrices d'énergie, de la chimie à l'acier en passant par l'automobile. "Nous sommes dans les dernières étapes des négociations avec la Commission européenne", a-t-elle ajouté lors d'une conférence sur l'industrie à Berlin, en présence du vice-président de la Commission européenne Stéphane Séjourné, en charge des dossiers industriels. Le prix réduit pour l'industrie sera un "élément clé pour la compétitivité de l'acier", selon la ministre. Le journal Handelsblatt indique que le coût total de la mesure pour trois ans s'élèverait à 4,5 milliards d'euros pour le budget fédéral, en partant d'une étude réalisée par l'Agence allemande de l'énergie (DENA). La coalition entre conservateurs et sociaux-démocrates s'est donné comme priorité de réduire le prix de l'électricité en Allemagne, qui a fortement aug-



menté et reste jusqu'à trois fois plus cher qu'en Chine ou aux Etats-Unis. La compensation des prix de l'électricité subventionne les entreprises très consommatrices d'énergie. Cela réduit leur facture liée à l'achat de quotas d'émission pour couvrir leurs rejets de gaz à effet de serre, conformément à la réglementation européenne. Cette aide sera toutefois conditionnée: les entreprises devront investir 50% de plus dans "l'efficacité et la durabilité". Les justificatifs pour ces investissements devront être aussi peu bureaucratiques que possible, selon la ministre.

Cette annonce intervient quelques jours avant un "sommet sur l'acier" prévu jeudi à Berlin avec le chancelier Friedrich Merz, alors que le secteur sidérurgique fait face à une situation difficile, notamment en raison de la concurrence chinoise. Pour la sidérurgie, "prolonger la compensation des prix de l'électricité au-delà de 2030 est encore plus crucial", selon Mme Reiche. La Commission européenne a donné à cet égard "de bons signaux" et sa décision devrait intervenir "dans les prochaines semaines", selon la ministre.

R. I.

BRÉSIL

Plus forte baisse des émissions de gaz à effet de serre

Le Brésil a enregistré en 2024 sa plus forte réduction des émissions de gaz à effet de serre d'une année sur l'autre depuis 2009, en raison notamment de la baisse

de la déforestation, selon des données publiées lundi, à quelques jours du début de la COP30. Les émissions brutes dans le plus grand pays d'Amérique latine ont été réduites de 16,7% l'an dernier par rapport à 2023, selon les calculs du réseau brésilien d'ONG Observatoire du climat. Ces chiffres sont une bonne nouvelle pour le gouvernement du président de gauche Luiz Inacio Lula da Silva, qui accueille à partir du 10 novembre la conférence de l'ONU sur le climat, la COP30,

dans la ville amazonienne de Belem. "Les nouvelles données montrent l'impact du fait que le gouvernement s'est remis à contrôler la déforestation", qui était "délibérément hors de contrôle" sous le mandat du prédécesseur de Lula, Jair Bolsonaro (2019-2022), a affirmé ce réseau dans un communiqué. Durant le mandat de l'ancien président d'extrême droite, la déforestation a fortement augmenté, notamment en Amazonie, où la végétation luxuriante joue un rôle essentiel dans l'absorption de gaz à effet de

serre. Le déboisement dans la plus grande forêt tropicale de la planète a chuté continuellement depuis le retour au pouvoir de Lula pour un troisième mandat en 2023, après un premier passage à la présidence de 2003 à 2010. Il a baissé de 11% en un an sur la période de référence allant d'août 2024 à juillet 2025, selon les chiffres officiels rendus publics la semaine dernière. Face aux détracteurs, Lula argumente que l'argent du pétrole peut servir à financer la transition énergétique.

R. I.

AFGHANISTAN

Un séisme fait 24 morts dans le nord du pays

Un séisme dans le nord de l'Afghanistan a fait 24 morts et plus de 630 blessés, la plupart souffrant de blessures mineures, a rapporté lundi l'Autorité afghane de gestion des catastrophes qui avait auparavant annoncé un bilan de 20 morts. L'épicentre du tremblement de terre était situé à une profondeur de 28 km dans la région de Khoulm. Le séisme de magnitude de 6,3 a frappé les provinces de Balkh, de Samangan, de Konduz, de Sar-e Pol et de Djozjan. Le gouvernement afghan a lancé des opérations de secours. Les équipes de secouristes ont dégagé et rouvert plusieurs routes principales, permettant de secourir des résidents bloqués par des éboulements. Des responsables de la province du Badakhshan ont rapporté que 800 maisons avaient été endommagées par le séisme. La célèbre mosquée bleue à Mazâr-e Charif a également subi des dommages, certaines parties de sa structure s'étant détachées. Construite au 12e siècle, cette mosquée constitue un important site culturel et religieux du nord de l'Afghanistan.

R. I.

PHILIPPINES

Un hélicoptère militaire s'écrase dans le sud de l'archipel

Un hélicoptère militaire philippin UH-1H (Super Huey) s'est écrasé mardi dans la région de Mindanao, située dans la province méridionale d'Agusan del Sur, alors qu'il effectuait une opération de secours, a annoncé l'armée de l'Air. "L'appareil faisait partie d'une formation de quatre hélicoptères qui avaient décollé de Davao City à destination de Butuan City pour mener une mission d'évaluation rapide des dégâts et d'analyse des besoins", a-t-elle précisé dans un communiqué, ajoutant que "la communication avec l'hélicoptère a été perdue, ce qui a immédiatement déclenché le lancement d'une opération de recherche et de secours". L'armée de l'Air a indiqué qu'une enquête approfondie était en cours afin de

déterminer les circonstances et les causes de l'accident. "De plus amples détails seront communiqués dès qu'ils auront été vérifiés et seront disponibles", a-t-elle assuré. L'UH-1H, surnommé Super Huey, est un appareil couramment utilisé par l'armée de l'Air philippine pour des missions de transport, d'intervention en cas de catastrophe et d'approvisionnement, en particulier dans les régions isolées ou touchées par des conditions météorologiques défavorables. La région de Mindanao a été durement touchée par le typhon Kalmaegi, qui a provoqué de fortes pluies et des inondations dans de nombreuses régions de ce pays d'Asie du Sud-Est.

R. I.

ETATS-UNIS

L'activité industrielle continue de se contracter en octobre

L'activité manufacturière aux Etats-Unis a continué à se contracter en octobre, selon un baromètre publié lundi, dans lequel les industriels sondés pointent leurs difficultés liées aux nouveaux droits de douane. L'indice publié par la fédération professionnelle ISM, basé sur les réponses d'un panel d'entreprises, s'est établi à 48,7%, marquant le huitième mois consécutif de contraction de l'activité (50 étant la limite entre contraction et expansion). C'est moins que ce qu'attendaient les analystes. Dans leurs réponses, les sondés mentionnent l'impact des droits de douane mis en place par l'Administration américaine.

R. I.

FINANCEMENT DE LA SANTE MONDIALE

L'OMS appelle à des mesures urgentes

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a prévenu lundi qu'il était urgent d'agir pour sauver le financement des systèmes de santé essentiels pour de nombreux pays confrontés à une dette abyssale et une aide en berne. "Le monde est aujourd'hui confronté à une urgence mondiale de financement de la santé qui exige une action coordonnée et urgente", a averti le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'une réunion des Etats membres de l'Union africaine à Genève. L'OMS a publié lundi une série de recommandations afin de contrer les effets immédiats et à long terme des coupes brutales et drastiques dans l'aide internationale, qui ont considérablement perturbé les services de santé de base dans de nombreuses régions. L'OMS a indiqué que pour 2025, l'aide internationale en matière de santé devrait chuter de plus de 30% par rapport à l'année 2023, les données de mars montrant des perturbations immédiates des services de santé dans environ 70% des pays à revenu faible ou intermédiaire. "Ces coupes budgétaires brutales perturbent déjà fortement les systèmes et services de santé. Un tiers des pays signalent désormais des pénuries critiques de médicaments essentiels et de programmes de santé", a déclaré M. Tedros. Selon lui, la pandémie du Covid-19 avait déjà engendré des "dettes abyssales et des marges de manœuvre budgétaires de plus en plus réduites, aggravant des décennies de sous-investissement chronique dans la santé par les budgets nationaux". La crise actuelle, a-t-il ajouté, offre toutefois "une opportunité : celle de tourner la page de l'ère de la dépendance à l'aide et d'embrasser une nouvelle ère de souveraineté, d'autonomie et de solidarité".

R. I.

SERBIE

Le président Vucic annonce la tenue d'élections parlementaires anticipées

Le président serbe Aleksandar Vucic a annoncé sa disposition à organiser des élections législatives avant l'expiration du mandat actuel de l'Assemblée nationale, ont rapporté des médias locaux. "En respectant les revendications des manifestants, qui représentent une minorité significative dans notre pays, nous irons à leur rencontre et les élections seront organisées avant terme", a déclaré Aleksandar Vucic, précisant que les dates exactes seront déterminées ultérieurement. "Cela relèvera de la décision de l'organe compétent. Et le peuple montrera lors des élections quelle politique il soutient", a ajouté le président. En Serbie, des manifestations se poursuivent depuis novembre 2024, après l'effondrement d'un auvent à la gare de Novi Sad ayant causé la mort de seize personnes. Les manifestants imputent la tragédie aux autorités et réclament notamment la tenue d'élections législatives anticipées. Depuis la mi-août, les protestations ont donné lieu à des affrontements réguliers avec la police et, dans plusieurs villes, des opposants au pouvoir ont saccagé et incendié des bureaux du Parti progressiste serbe (SNS) au pouvoir.

R. I.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARABE D'ORAN

"FROM GROUND ZERO+"

Un témoignage artistique et humain sur la tragédie de Ghaza

Les producteurs palestinien Rashid Masharawi et française Laura Nikoloff ont souligné que le projet cinématographique "From Ground Zero" et "From Ground Zero+" constituent, avant tout, un témoignage artistique et humain, destiné à faire entendre la voix du peuple palestinien, longtemps privé de moyens d'expression en raison du silence médiatique entourant sa cause dans de nombreux pays.

Interrogé en marge de la projection de trois courts-métrages de la collection "From Ground Zero+", dans le cadre de l'initiative "Palestine Forever" au Festival international du film arabe d'Oran, sur la propagande mondiale qui présente les Palestiniens comme des "agresseurs", Rashid Masharawi a estimé que l'art ne produit pas de résultats immédiats, mais provoque un changement progressif dans la conscience des peuples, perceptible aujourd'hui à travers l'élargissement de la solidarité mondiale envers les Palestiniens. Il a rappelé que le cinéma palestinien est, avant tout, un acte humanitaire et non commercial, en raison de l'absence d'une véritable industrie de production et de distribution, et qu'il vise à raconter l'histoire palestinienne au monde. Le réalisateur s'est dit fier de voir "une nouvelle génération de cinéastes palestiniens développer un langage cinématographique propre, ce qui a permis aux films palestiniens de s'imposer dans les plus grands festivals internationaux et de remporter des prix pour leur valeur artistique et humaine, plutôt que politique".

Pour sa part, Laura Nikoloff a expliqué qu'elle avait rejoint le projet sans hésitation, considérant que ces films "montrent la réalité telle qu'elle est". Elle a dénoncé la manière



dont certains médias européens, notamment français, ont longtemps véhiculé une narration biaisée, présentant les Palestiniens comme des "agresseurs" au lieu de victimes. Selon elle, le cinéma joue, aujourd'hui, un rôle essentiel pour briser ce discours dominant.

La productrice a observé que l'opinion publique européenne a évolué au cours des deux dernières années, marquée par l'apparition dans les débats de termes comme "génocide". Elle a estimé que cette évolution résulte d'un effort collectif, auquel participent associations de solidarité et initiatives culturelles, soulignant que la présélection de "From Ground Zero" aux Oscars a donné un nouvel élan médiatique à la cause palestinienne. Mme Nikoloff a également évoqué

les débuts difficiles du projet, refusé par plusieurs institutions européennes avant d'être projeté dans des espaces internationaux tels que l'UNESCO, l'ONU et aux Etats-Unis, saluant en revanche "l'accueil exceptionnel et sincère" que le film a reçu en Algérie, "où la voix palestinienne est entendue et comprise avec une profondeur unique", a-t-elle déclaré. Elle a conclu en affirmant que cette expérience l'avait profondément transformée, soulignant "la force extraordinaire" des artistes palestiniens qui, malgré la guerre, la faim et le siège, continuent à créer comme un acte de résistance et d'humanité. "La création, a-t-elle dit, reste le dernier fil qui relie l'homme à son humanité lorsqu'on lui a tout enlevé et c'est ce que symbolise From Ground Zero".

Projection du documentaire palestinien "Le Clown de Ghaza"

Le film documentaire palestinien "Le Clown de Ghaza" (2025), réalisé par Abderrahmane Sabah, a été projeté, lundi soir à la Cinémathèque d'Oran, dans le cadre de la compétition officielle des documentaires longs métrages de la 13^{ème} édition du Festival international du film arabe d'Oran. Ce documentaire de 60 minutes retrace le parcours de Aloosh, un clown nain de Ghaza, qui transforme le chaos de la guerre en instants de joie pour les enfants, affrontant chaque jour les difficultés de la vie pour faire de son art un symbole d'espoir et de résilience. Malgré les bombardements, la destruction et la perte de sa maison dans le camp de réfugiés d'Al-Shati, Aloosh continue d'apporter le sourire aux enfants à travers ses spectacles dans les camps, avant de regagner sa tente où il vit désormais avec sa famille. Le film propose un portrait profondément humain de ce père courageux, artiste et porteur d'esérance, qui garde foi en la vie et en la joie au cœur de la tragédie. Lors du débat qui a suivi la projection, le producteur du film, Rashid Masharawi, a souligné que "Le Clown de Ghaza, comme de nombreux films palestiniens, reflète des réalités vécues. Les Palestiniens, et en particulier les habitants de Ghaza, subissent quotidiennement une guerre d'extermination menée par l'armée sioniste.

"CONVERSATIONS CRÉATIVES ENTRE L'ESTHÉTIQUE DE L'IMAGE ET LA POÉTIQUE TEXTUELLE"

Thème du 12^e forum international Kateb Yacine à Guelma

« Les conversations créatives entre l'esthétique de l'image et la poétique textuelle » seront du 5 au 8 novembre le thème de la 12^{ème} édition du forum international Kateb Yacine (1929-1989) qui se tiendra à Guelma, a-t-on appris lundi auprès du président du comité d'organisation.

Ali Abassi, président de l'association locale de promotion touristique et d'action culturelle à Guelma, initiatrice de la rencontre, a précisé à l'APS que

cette édition qui se tiendra à la maison de la culture Abdelmadjid Chafai sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts à l'occasion du 36^{ème} anniversaire de la mort de cet écrivain et dramaturge natif de la localité d'Ain Ghroum dans la commune de Hammam N'bail (Est de Guelma).

Le choix du thème de cette édition, organisée conjointement avec la section Algérie de la Coordination internationale des recherches et études brachy-

logiques, a tenu compte de la multiplicité des figures esthétiques dans les œuvres romantiques, poétiques et théâtrales de Kateb Yacine.

Le forum verra la présentation de 17 communications par des chercheurs et spécialistes de plusieurs institutions universitaires nationales ainsi que du Canada et de la Tunisie, a ajouté le président du comité d'organisation. Les intervenants analyseront les formes esthétiques et la symbolique contenues dans les

œuvres de Kateb Yacine, notamment son chef d'œuvre "Nedjma", "Le Cadavre encerclé" et "Le Polygone étoilé", jonchées de poétiques textuelles transformant les mots en images animées, selon la même source. Le programme de cette rencontre, dont la première édition date de 2009, comporte la présentation de la pièce "132 ans" d'une troupe théâtrale locale et l'organisation d'une sortie touristique en l'honneur des participants, a indiqué M. Abassi.

28E SILA

L'IA, levier fondamental pour le développement de l'industrie du livre

L'impact de l'Intelligence artificielle (IA) sur la création littéraire et l'industrie du livre a été au centre d'une rencontre animée, lundi à Alger, par des universitaires et éditeurs, unanimes à adopter cette technologie "inévitable" pour le développement de l'industrie du livre. S'exprimant lors d'une rencontre-débat intitulée "L'industrie du livre à l'ère de l'intelligence artificielle", en marge du 28^e Salon international du livre d'Alger (Sila), les participants se sont penchés sur les défis de cette technologie et les craintes des professionnels du livre face à cette révolution numérique qui affecte "inéluclablement" le domaine de l'édition. L'universitaire Ibrahim Boudaoud, qui a rappelé la "résistance" des éditeurs face à l'adoption de l'IA, soutient que cette technologie s'impose en "levier fondamental" pour le développement et l'amélioration de l'édition, ouvrant de nouveaux horizons à la créativité et à l'interaction avec le lecteur. "L'IA ne doit pas être rejetée, mais plutôt adoptée de manière appropriée pour revitaliser l'industrie du livre dans les pays arabes", a soutenu ce chercheur, admettant que cette révolution numérique suscite encore des craintes d'ordre éthiques et légales chez les écrivains et éditeurs, concernant la protection de la propriété intellectuelle des œuvres générées par l'IA et son impact économique sur l'emploi. Les opportunités qu'offrent l'IA à l'industrie du livre, a-t-il poursuivi, doivent être un "facteur d'équilibre" entre le développement technologique et la préservation de la créativité et de l'innovation, garanti par la législation qui protège les droits des auteurs et des éditeurs. Pour sa part, l'universitaire, Ahmed Dai, enseignant en bibliothéconomie à l'université d'Alger, a affirmé que l'intelligence artificielle a révolutionné le domaine de l'édition et de la littérature, à travers des algorithmes qui, selon lui, "facilitent la traduction contextuelle, la rédaction, la synthèse et la correction". L'éditeur Mounir Benmhidi a, de son côté, soutenu que l'intelligence artificielle a impacté le secteur en offrant des facilités, de manière à accélérer les étapes de l'édition et de la commercialisation, ce qui devra entraîner, a-t-il estimé, la baisse des coûts liés à toutes les transactions commerciales qui, par le passé, accompagnait l'industrie du livre. Prenant part à cette rencontre, l'éditrice égyptienne, Fatima El Boudi, a assuré que si l'IA permet de réduire considérablement les coûts liés à l'édition et la distribution du livre, elle doit être adoptée de façon à "protéger les droits des professionnels". Le 28^e Sila se poursuit jusqu'au 8 novembre au Palais des expositions des Pins-Maritimes avec au programme des rencontres et conférences sur la littérature, l'histoire, l'identité ainsi que des thématiques dédiées aux causes de libération, outre la présence de plus d'un millier d'éditeurs issus de 49 pays dont la Mauritanie, invitée d'honneur de cette édition.

**Recette
du jour****Quiche sans pâte
brocoli et cheddar****Ingrédients pour 4 Ingrédients :**

- 225 g brocoli surgelé et haché
- 4 oeuf
- 60 ml yaourt grec
- 50 g mélange de poivron surgelé rouge, jaune et vert
- 55 g fromage cheddar
- 25 g oignon vert haché
- 1 c-a-café ail en poudre
- sel
- poivre

INSTRUCTIONS

Préchauffez le four à 375 F (190C).

Dans un saladier, mélangez ensemble les oeufs, yaourt et oignon verts. 4 oeuf, 60 ml yaourt grec, 25 g oignon vert haché. Assaisonnez d'ail en poudre, sel et poivre. 1 c-a-café ail en poudre, poivre, sel. Beurrez un moule à tarte, puis disposez les légumes uniformément. 225 g brocoli, 50 g mélange de poivron surgelé.

Parsemez de fromage cheddar sur toute la surface. Puis versez la préparation aux oeufs. 55 g fromage cheddar.

Enfournez le plat pendant environ 35 à 40 minutes ou jusqu'à ce que la quiche soit cuite et la surface dorée.

Une fois la quiche sans pâte cuite, laissez-la tiédir environ 10 minutes avant de couper des parts. Puis servez-la accompagnée d'une salade.

JUS DE PÊCHES ET CAROTTES

- 1,5 L d'eau
- 4 c-a-soupe de sucre
- 4 pêches
- 2 carottes moyennes
- 1 sachet de sucre vanillée

INSTRUCTIONS

Dans une cocotte mettre les carottes et les pêches, le sucre le sucre vanillé, et ajouter l'eau. Mettre sur le feu et laisser cuire. Retirer les pêches et les dénoyauter. Placer le tout dans un blender mixer les fruits jusqu'à une consistance lisse. Verser ce jus dans l'eau réservée et mélanger bien. Verser dans un pichet et placer au frais jusqu'au moment de servir.

**Gâteau du Jour****Le gâteau zèbre****Ingrédients :**

- 4 œufs hors du frigo,
- 250 g de sucre en poudre,
- 25 cl d'huile neutre,
- 1 c.a.c. de levure chimique,
- 300 g de farine,
- 25 g de poudre de cacao non sucrée,
- 100 ml de lait,
- 1 c.a.c. d'extrait de vanille liquide.

La préparation

Beurrez un moule à gâteau rond ou un moule à manqué. Dans un cul de poule, mélangez l'huile neutre (de tournesol par exemple), le sucre, le lait et les œufs à l'aide d'un fouet, mais surtout pas au batteur électrique pour éviter de faire des bulles dans le mélange.

Lorsque votre mélange est bien lisse et homogène, séparez la pâte en deux parties égales.



Dans la première préparation, ajoutez 175 g de farine, la moitié de la levure et l'extrait de vanille.

Dans l'autre préparation, ajoutez le reste de farine et de levure, puis le cacao en poudre. Mélangez bien. Préchauffez votre four à 180°C (thermostat 6).

Maintenant, la partie la plus amusante : au centre de votre moule, déposez deux cuillères à soupe de pâte à la vanille, puis deux cuillères à soupe de pâte au chocolat. Répétez cette opération jusqu'à ce que vous n'ayez plus de pâte. Faites cuire pendant 30 à 40 minutes, jusqu'à ce que la pointe de votre couteau ressorte bien sèche.

Lorsque le marbré zébré est encore chaud, sortez-le du moule à gâteau et laissez-le refroidir sur une grille.

**Conseil du jour****POUR LUTTER CONTRE LES MOUSTIQUES ET LES INSECTES**

Si les huiles essentielles de Citronnelle, de Géranium, de Lavande ou encore d'Eucalyptus citronné sont particulièrement efficaces pour chasser ces envahisseurs, d'autres solutions naturelles peuvent s'avérer utiles lorsqu'on ne les a pas sous la main.

Le saviez-vous ?

Le curcuma est un excellent soin pour le cuir chevelu.

Il apaise le cuir chevelu sensible.

Il se débarrasser de nombreux problèmes, comme les pellicules, les racines grasses, les démangeaisons.

Il est aussi très efficace pour lutter contre une chute de cheveux et stimuler sa repousse.

**Bon à savoir !**

L'eau de riz sur la santé Si le riz possède de nombreux bienfaits, l'eau dans laquelle il cuit est aussi une mine de vertus sur la santé. Elle devient un soin apportant aux cheveux brillance et beauté, favorise la digestion, protège la peau du vieillissement...

**Astuce du jour:****Vos plantes vous remercieront !**

Astuce n°1 : utiliser de la bière pour retirer la poussière

Astuce n°2 : garder les plantes propres avec du thé

Astuce n°3 : donner de l'aspirine aux plantes pour les nourrir

Astuce n°4 : enrouler une peau

de banane pour alimenter la plante

Astuce n°5 : Utiliser l'eau de cuisson

Astuce n°6 : arroser vos plantes avec de l'eau gazeuse

Astuce n°7 : du marc de café et du sucre pour empêcher les plantes de jaunir

**CITATION
DU JOUR**

« Avec trop on se perd.
Avec moins on se trouve »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquera les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA
MERCREDI 5 NOVEMBRE 2025 - PRIX : DOM COUN - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Ramdan, bien placé pour la victoire

Ce mercredi, l'hippodrome d'El Eulma servira de cadre à une belle réunion dominée par le prix Dom Coun support au trois paris PMU tiercé, quarté et quinté disputé sur une distance de vitesse de 1200 mètres. Cette épreuve qui réunira 16 coursiers de race arabe pure âgés de 3 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 66 000 DA en gains et places depuis le 1er avril 2025 s'annonce certes ouverte dans son ensemble à de grandes surprises, car en parcourant la liste en lice, presque la majorité des concurrents présents sont tous des spécialistes des parcours de vitesse comme celui du jour, et ils se sont tous classés dans des épreuves comparables donc la lutte pour les premières places s'annonce indécise. Tous les arguments d'un grand nombre de chevaux peuvent séduire. Dans ce contexte, ce pari s'annonce ouvert et stimulant offrant aux parieurs une palette de choix étendue pour composer la combinaison gagnante où les faveurs du pronostic n'ont pas de limite, à part la pouliche de 3 ans Rifaia qui manque visiblement de métier, il faudra à cet effet, prendre en compte divers paramètres à savoir la forme présente de chaque cheval qui reste compétitif, de la prédilection au parcours du jour et la qualité des partenaires (jockey et entraîneur) chargés de défendre leurs chances.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. DUARAYELLE.** C'est vrai qu'il est inconstant dans ses productions, mais vu l'équilibre des forces en présence, il mérite d'être retenu pour un éventuel accessit.
- 2. AQSA FALASTINI.** Ce mâle alezan de 7 ans possède à son actif quelques bonnes sorties, qui devrait lui procurer matière à satisfaction pour venir terminer en bon rang à l'arrivée.
- 3. TANDJA.** Cette jument de 6 ans tous ses meilleurs palmarès dans des distances de vitesse comme celle d'aujourd'hui, et cette fois jouera un rôle important dans cette épreuve.
- 4. IZDIHAR DAYEM.** Bénéficiant d'un bel engagement et repris par l'excellent jockey Abdelhamid Attallah, il peut venir créer la surprise.
- 5. TADJ EL HADJLA.** Très longtemps absente. À revoir.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
T. DLIH	1	DUARAYELLE	AB. AIDA	57	4	AM. LACHEHEB
AI. LAMICI	2	AQSA FALASTINI	T. ALI OUAR	56	3	PROPRIÉTAIRE
AI. LAMICI	3	TANDJA	O. CHEBBAH	56	1	PROPRIÉTAIRE
S. BERRAH	4	IZDIHAR DAYEM	AB. ATTALLAH	56	13	PROPRIÉTAIRE
A. LEHAS	5	TADJ EL HADJLA	JJ : Y. MOUISSI	55	15	PROPRIÉTAIRE
KH. DOULHI	6	GOYATA	M. HARECHE	55	9	KH. DOUKHI
T. LAZREG	7	RAMDAN	T. LAZREG	55	2	PROPRIÉTAIRE
N. BOUCHELAGHEM	8	TOUFIK AL MAJD	F. CHAABI	55	10	MED. HAMIDI
KH. RAS GHORAB	9	TEJ EL FODIL (0)	MS. AIDA	55	6	PROPRIÉTAIRE
B. AMRAOUI	10	HAMIZO	A. HAMIDI	54	5	PROPRIÉTAIRE
N. MEZIANI	11	MORDJANYA	AH. CHAABI	54	8	S. MEZIANI
ABH. DEKHNOUCHE	12	RAZOUANE EL MAJD	CH. ATTALLAH	54	7	AB. KARA
ML. ZAABOUB	13	EL MOKAFIH (0)	B. BERRAH	54	12	PROPRIÉTAIRE
R. CHIKHOUNE	14	ITHARA	A. HEBRI	54	16	A. HEBRI
R. MANSOURI	15	GOUMARI (0)	AP : S. ATTALLAH	53	14	S. ATTALLAH
SR. GUIRI	16	RIFAIA	AP : Y. CHELLAL	50	11	AM. LACHEHEB

- 6. GOYATA.** Elle a laissé une bonne impression dans des parcours similaires, cependant, il lui faudra gérer cette fois son changement de monte surtout qu'elle affronte un lot relevé.
- 7. RAMDAN.** Il s'est déjà distingué dans des courses plus relevées et monté par son crack propriétaire jockey T. Lazreg qui à mon avis visera la plus haute marche du podium cette fois.
- 8. TOUFIK AL MAJD.** Alternant les bonnes et mauvaises sorties, il guettera un éventuel faux pas des favoris pour venir mettre son grain de sel à l'arrivée.
- 9. TEJ EL FODIL.** Retiré pour non qualification.
- 10. HAMIZO.** manque visiblement de métier.
- 11. MORDJANYA.** Cette transfuge de Zem-mouri, vu que ses meilleures tentatives dans des parcours de vitesse, je ne crois pas qu'elle

- se déplace à El Eulma pour jouer le rôle d'une victime. Méfiance.
- 12. RAZOUANE EL MAJD.** Cette pensionnaire de l'efficace entraîneur AB. Kara aura pour elle la réussite de son jockey du jour, car jugée sur ses tentatives durant ce meeting, elle reste difficile à retenir.
- 13. EL MOKAFIH.** Il vient de laisser une bonne impression lors de son dernier essai, 3e sur la même distance du jour et pour peu qu'il ne

- soit pas contrarié lui aussi par ses fréquents changements de monte, un accessit reste à sa portée.
- 14. ITHARA.** Rien de probant à son actif.
- 15. GOUMARI.** Absent depuis plus de 7 mois n'aura pas la chance parmi ce groupe de coursiers.
- 16. RIFAIA.** Barrée en théorie, manque de métier.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

7. RAMDAN - 3. TANDJA - 2. AQSA FALASTINI - 11. MORDJANYA - 1. DUARAYELLE

LES CHANCES

12. RAZOUANE EL MAJD - 8. TOUFIK AL MAJD

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORizontalement
1 - Ennuyeux - 2 - Négligée - Romains - 3 - Guide du cavalier - Coule au Congo - 4 - Sommets - Quartier chaud - 5 - Largeur d'une étoffe - Produit de la fumée - En herbe - 6 - Cérium - Arrivée en criant - 7 - Argile - En peine - Dix sur dix - 8 - Qui convient tout à fait - Carottée - 9 - Lac des Pyrénées - Vallées englouties - Dieu des stades - 10 - Rejette - Cheville - 11 - Vaniteux - Cacher - 12 - Prince troyen - Donné au départ.

VERTICALEMENT
1 - Elles éteignent l'action en justice pour des raisons de délais - 2 - Mal accueillie au palais - Convenable - 3 - Cours d'eau du Sénégal - Rossignol - Esprit - 4 - Glossine - Argon - En bien - 5 - Fin de participe - Europium - Courbe - 6 - Industrie - Le septième oblige à monter - 7 - Poisson rouge - Dans la mêlée - Expérience - 8 - Pronom - Flotte - Un allemand - 9 - Forme d'être - Roue à gorge - Sur une borne - 10 - Xénon - Vague - Perte de liquide.

Mots fléchés

Tracé		Cachée		Logement		Condiment		Poignée	
Folie		Pronom		Punaises		Vieille monnaie		Mouche	
Interdites									
Argent									
		Arme				Sélénium			
		Reptiles				Bernaches			
Rejetée					Contingent				Direction
Désert					Pion				
			Secteur postal			Courroux			
			Jubilé			Coriace			
Caractère	Ville de fouilles			Aperçus					
	Satisfaite			Tantale					
					Coutumes		Groupe de personnes		
					Reçoit les naufragés				
Indique le lieu			Mélodie						Fait le hère
Trous muraux			Argile				Enjoué		
				Agile					
				Sodium					
Industrie						Grison			
Protecteur									
		Diapason			Coulant				

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Femme entretenue, d'un rang social assez élevé (10 lettres)

R	E	C	E	T	E	A	R	U	E	R	O	C	S	O	P	E	V
E	E	L	R	I	O	P	S	E	E	B	R	A	B	E	R	E	E
N	R	P	U	P	A	R	T	T	E	L	I	G	R	R	R	N	T
N	O	I	L	O	U	E	C	R	O	F	R	T	A	S	I	R	E
O	E	I	O	E	B	D	E	B	A	T	E	J	E	A	A	T	D
R	V	S	S	P	T	E	V	I	S	I	O	T	G	I	N	A	L
D	I	I	D	I	T	E	R	U	P	M	I	I	T	O	I	E	A
E	T	A	I	E	V	R	E	G	A	S	U	E	H	S	T	L	R
V	A	I	A	S	E	E	T	R	A	H	C	L	T	E	O	R	T
R	H	N	L	I	G	E	N	R	U	I	D	E	E	T	I	E	S
A	T	E	E	S	R	E	D	R	U	O	S	U	U	U	T	M	A
L	E	R	I	S	A	E	P	U	O	R	T	S	O	O	D	D	S
E	L	V	A	A	M	L	A	R	I	M	A	U	J	R	I	N	U
U	R	I	H	S	F	T	E	V	A	N	E	J	E	C	A	A	R
S	U	L	I	R	S	E	T	E	R	C	A	N	U	N	R	R	T
S	O	R	A	E	N	E	C	S	E	G	A	R	R	S	R	G	N
I	P	I	S	I	D	U	A	T	E	G	A	R	O	O	T	O	I
E	S	N	E	R	I	O	F	E	C	I	T	O	N	E	B	E	M

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

AMIRAL - ASSISE - ASTRAL - BARBE - BORNE - BOULE - CHARTE - CRETE - CROUTE - DAIS - DEBAT - DIURNE - EPRIS - ESPOIR - FOIRE - FORCE - FRAIS - GAIN - GILET - GRAND - HAIE - HATIVE - HONTE - IMPURE - INTRUS - ISSUE - JARRE - JOUET - JUSTE - LAID - LARVE - LIVRE - MARGE - MERLE - MORNE - NAVET - NIAIS - NORD - NOTICE - OISIVE - ORAGE - OURLET - PART - PERTE - POIRE - RAGE - RAID - REPLET - SCENE - SCORE - SOURDE - TAUDIS - TOIT - TRAITE - TROUPE - URAETE - USAGER - USUEL - VERSET - VISION -

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Presbytère - 2. Uélé - Eus - 3. Tee - Âne - Oc - 4. Éon - Ente - 5. Er - Sel - Sen - 6. Set - Ruée - 7. Carrier - Né - 8. Iee - Ruer - 9. Bled - Nerf - 10. La - Ino - A.L.N - 11. Étier - Eu - 12. Sciée - Aisé.

VERTICALEMENT :

1. Putrescibles - 2. Rée - Réa - La - 3. Élee - Trie - Ei - 4. Se - Os - Redite - 5. Ânerie - Nie - Râ - 6. Yen - Lue - Noé - 7. Tuée - Erre - Râ - 8. Es - N.S.E - Ura - 9. Ôte - Nêfles - 10. Encenser - Nue.

MOTS FLÉCHES

HORizontalement :

Décadences - Parées - SP - O.R.L - Vr - Psi - Iéna - Cric - As - Âneries - EE - Cu - Su - Assiette - Sn - Eu - Ar - Ara - Tsé-tsé - Aisé - Seps - Assise - Ter.

VERTICALEMENT :

Aligné - Repue - Il - Iguanes - Devances - Tés - Réer - Eûtes - N.S - Cr - Tués - Sc - Prise - Têt - Essieu - Aspe - aspics - Alèse.

MOTS MASQUÉS IMPONDERABLE

Décès de l'ancien vice-président américain Dick Cheney à 84 ans

Homme de l'ombre, réputé pour sa considérable influence en coulisses, l'ancien vice-président américain, Dick Cheney, est mort à l'âge de 84 ans, a annoncé mardi sa famille aux médias américains. Sa mort, survenue lundi, est due à des complications liées à une pneumonie ainsi qu'à des maladies cardiaques et vasculaires, selon une déclaration de sa famille. Affligé par des problèmes coronariens presque toute sa vie adulte, M. Cheney a subi cinq crises cardiaques entre 1978 et 2010 et portait un dispositif pour réguler son rythme cardiaque depuis 2001. L'ancien numéro deux de George W. Bush (2001-2009) s'était forgé une réputation telle qu'il fut considéré comme l'un des vice-présidents les plus puissants de l'histoire américaine. Il avait surpris les Américains lors de l'élection présidentielle de 2024 en annonçant qu'il voterait pour la démocrate Kamala Harris, dénonçant son adversaire républicain, Donald Trump, qu'il jugeait inapte à occuper le Bureau ovale.

Aïn Témouchent : démantèlement d'un réseau criminel et saisie de 114 kg de kif traité provenant du Maroc

Les services de la sûreté de la wilaya d'Aïn Témouchent, ont démantelé un réseau criminel et procédé à l'arrestation de deux de ses membres et à la saisie de plus d'un quintal de kif traité provenant du Maroc, indique lundi un communiqué des mêmes services. Dans le cadre de "la poursuite des efforts de lutte contre les crimes organisés liés au trafic illicite de drogue et de substances psychotropes, la brigade de police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Aïn Témouchent, a démantelé au cours de la semaine écoulée, un réseau criminel organisé et saisi 114 kg de kif traité provenant du Maroc, avec l'arrestation de deux de ses membres", précise la même source. "L'opération a été menée, dans l'Ouest du pays, par la brigade de lutte contre le trafic illicite de drogues relevant des mêmes services, après une enquête ayant dévoilé un plan du réseau criminel organisé visant à faire passer une cargaison de kif traité en provenance du Maroc". "Le véhicule utilisé a été localisé et intercepté avec deux personnes à son bord et la quantité de stupéfiants qui était soigneusement dissimulée dans ses compartiments a été saisie", selon la même source. L'opération exécutée sous la supervision du parquet compétent, a également permis "la saisie d'une somme d'argent en monnaie nationale d'une valeur de 110 millions de centimes, issue des revenus des activités criminelles". "Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé d'Oran," conclut le communiqué.

Contrefaçon : plus de 385 000 articles saisis par les Douanes à fin septembre

Les services des Douanes algériennes ont saisi 387 026 articles contrefaits au cours des neuf premiers mois de l'année 2025, a indiqué mardi à Alger la cheffe du bureau de lutte contre la contrefaçon à la Direction générale des Douanes (DGD), Celia Hakimi. Intervenant lors d'un séminaire international consacré à la lutte contre la contrefaçon, Mme Hakimi a précisé que les produits saisis étaient constitués principalement de logos (36,1 %), de dentifrices (33,4 %), de vêtements (20,1 %) et de chaussures de sport (6,1 %). La majorité de ces articles proviennent de Chine et de Turquie, a-t-elle ajouté. En comparaison, les Douanes n'avaient enregistré en 2024 que 83.648 produits



saisis pour suspicion de contrefaçon, essentiellement des tiges de chaussures de sport (66 %), des tenues pour enfants (13 %) et des pièces de rechange (13 %), provenant également de Chine et de Turquie. Ces opérations ont été menées à la fois sur demande des titu-

lares de droits et marques et à l'initiative des services douaniers. Durant les trois premiers trimestres 2025, 29 demandes d'intervention ont été enregistrées, donnant lieu à 28 alertes, selon la responsable. Depuis la mise en place du système spécifique de saisie des produits

contrefaits en 2007, près de 15 millions d'articles ont été interceptés, a rappelé Mme Hakimi, précisant que 778 demandes d'intervention avaient été déposées à ce jour, entraînant 584 alertes. Elle a souligné le rôle central des Douanes dans la lutte contre la contrefaçon aux frontières, sur la base d'un cadre juridique précis reposant sur des modalités d'intervention rigoureuses. Les marchandises contrefaites portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle sont interdites à l'importation comme à l'exportation, conformément aux dispositions du Code des Douanes et de l'arrêté ministériel du 15 juillet 2002, qui encadre les procédures et délais de rétention des marchandises.

40 morts et 1747 blessés sur les routes en une semaine



Quarante (40) personnes ont trouvé la mort et 1747 autres ont été blessées dans 1508 accidents de la circulation, survenus entre le 26 octobre et le 1er novembre 2025, à travers le territoire national, indique mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec 6 morts et 55 blessés dans 48 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 1293 interventions pour l'extinction de 875 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (139 incendies), Tizi Ouzou (69) et Skikda (38). Concernant les opérations diverses, 8065 interventions ont été effectuées, durant la même période, pour le sauvetage de 548 personnes en situation de danger, et l'exécution de 7001 opérations diverses d'assistance.

Afghanistan: l'ONU suspend ses activités à la frontière avec l'Iran faute de personnel féminin

Les agences de l'ONU en Afghanistan et leurs partenaires humanitaires ont suspendu mardi toutes leurs opérations à la frontière avec l'Iran, après que les autorités talibanes ont renforcé l'interdiction des employées afghanes de venir travailler, a indiqué un représentant de l'ONU à des médias. "Les Nations



unies et leurs partenaires humanitaires ont suspendu aujourd'hui (mardi)

leurs opérations au poste-frontière d'Islam Qala entre l'Afghanistan et l'Iran, à la suite de l'instauration de restrictions supplémentaires empêchant le personnel féminin local des Nations unies et des partenaires de travailler à la frontière", a déclaré le coordinateur de l'action humanitaire de l'ONU en Afghanistan, Indrika Ratwatte. Le responsable onusien n'a pas précisé quelles étaient ces restrictions mais indiqué qu'elles engendraient "des défis opérationnels immédiats et posaient des risques

supplémentaires pour les personnes de retour, en particulier les femmes et les filles". D'après lui, plus de 60% des Afghans de retour depuis l'Iran sont des femmes et des enfants. "Sans personnel féminin, nous ne pouvons pas aider les femmes et les enfants de retour dans des conditions de dignité et de respect", a-t-il affirmé, faisant état de discussions avec les autorités talibanes pour trouver une solution. Depuis deux mois, toutes les employées afghanes de l'ONU sont contraintes de travailler de chez elles, mais des ONG peuvent encore mobiliser leurs salariées locales sur le terrain. En tout, 2,2 millions d'Afghans ont regagné le sol afghan depuis le début de l'année, dont 1,7 million d'Iran, selon les chiffres de l'ONU.

Arrestation d'un individu en possession de plus de 10 000 comprimés psychotropes à Ouargla

Les services de la Gendarmerie nationale à Ouargla ont procédé à la saisie de 10076 comprimés psychotropes de type "Pregabaline 300mg", à bord d'un véhicule touristique, ainsi qu'à l'arrestation du conducteur, indique, dimanche, un communiqué de ce corps de sécurité. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes à travers le territoire de compétence du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Ouargla, et lors d'un service de contrôle routier mené par la brigade de sécurité routière au niveau du barrage fixe de Haoud El-Hamra sur la RN3, un véhicule touristique en provenance de la commune de Hassi Mes-saoud, se dirigeant vers la ville de Tougourt, a été intercepté", selon la même source. Ainsi, après la fouille du véhicule, "une quantité de 10.076 comprimés psychotropes de type Pregabaline 300mg a été découverte, soigneusement dissimulée et camouflée à l'intérieur des ailes arrière du véhicule", précise le communiqué. Suite à cette opération, le conducteur a été interpellé et conduit au service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Ouargla pour la poursuite de l'enquête. Après accomplissement des procédures légales, le mis en cause sera présenté devant les juridictions compétentes, conclut le communiqué.

EXPRESS- HISTORIQUE

La quatrième porte (6)





Dans la journée : Nuageux
Vent : 15 km/h
Humidité : 63 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 13 km/h
Humidité : 71 %

Dohr : 12h32
Assar : 15h25
Maghreb : 17h50
Ïcha : 19h10

Jeudi 15 jourad el aoual 1447
Sobh : 05h49
Chourouk : 07h17

FORMATION – MARCHÉ DU TRAVAIL

L'INESG planche sur la problématique pour résoudre l'équation

Les participants à un colloque sur le capital humain et la formation, organisé à Alger, ont souligné l'importance de la mise en adéquation des programmes de formation au diapason des besoins des entreprises et des employeurs, en tenant compte des nouveaux métiers en vogue, notamment dans les domaines industriel, numérique et agricole.

La problématique de l'insertion des jeunes diplômés dans le monde du travail a été en effet soulevée lors de ce colloque, organisé par l'Institut national d'études et de stratégie globale (INESG), soulignant que les universitaires et les stagiaires de la formation professionnelle devraient bénéficier de périodes d'adaptation au sein des entreprises durant leurs cursus, dans le but de s'imprégner des contraintes professionnelles et d'intégrer le monde du travail. Les formations dans les métiers innovants, l'entrepreneuriat et dans le management des entreprises devraient être au centre des préoccupations des institutions en charge de la formation et de l'enseignement, ont également relevé les experts lors de ce colloque.

PRIVILÉGIER LA COMPÉTENCE À LA CARRIÈRE

Dans ce contexte, le directeur d'étude à l'INESG, Mahfoud Derghoum, a relevé le problème de la détermination des besoins en formation et l'inadéquation entre la formation et le marché du travail, où de nombreux diplômés peinent à obtenir des postes de leur phase avec leurs qualifications. Il a aussi fait état de la faiblesse de la culture organisationnelle et le transfert de connaissances, aggravée par la



Ph : DR

fuite des compétences. De son côté, le professeur Rabah Kechad, enseignant à l'École supérieure de commerce (ESC), a plaidé pour une stratégie qui valorise le capital humain, fondée sur « la logique des compétences plus que sur la logique du poste ».

DES RÉFORMES DE L'ADÉQUATION FORMATION-EMPLOI

Dans le même ordre d'idées, Nessib Hamama, directrice au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a assuré que « malgré les efforts consentis par le secteur de la formation professionnelle, la question de l'inadéquation de la formation avec les besoins du monde du travail reste au cœur des préoccupations des pouvoirs publics ». À ce propos, elle a assuré que des discussions et des réformes engagées ont été initiées en collaboration avec d'autres secteurs pour trouver des mécanismes devant permettre de moderniser la formation et d'atteindre l'objectif principal qui est l'adéquation formation-emploi.

LES EFFORTS DU MERS MIS EN AVANT

Quant à elle, Zoubida Mahi, représen-

tante du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a mis en avant le rôle de l'université dans la formation afin de répondre aux exigences du marché du travail. Elle a rappelé, à cet effet, les efforts fournis pour garantir une formation de qualité aux étudiants, à travers l'ouverture de nouvelles filières, dont près de 600 spécialités scientifiques et technologiques. Le ministère a veillé aussi, a-t-elle précisé, à intégrer, dans les établissements de formation, des spécialités technologiques « stratégiques » correspondant aux métiers de demain, notamment celles de l'innovation, la robotique, l'intelligence artificielle, les nanotechnologies, la cyber-sécurité et d'autres spécialités de pointe.

Ania N.

BILAN DE LA DGPC 27 422 appels de secours en une semaine

Durant la semaine écoulée (du 26 Octobre au 01 novembre), les éléments de la Protection civile ont enregistré 27422 appels de secours émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et assistance diverses ... etc. En effet, la DGPC a indiqué hier dans son bilan hebdomadaire, que ses éléments ont effectué 15432 interventions qui ont permis la prise en charge de 15205 blessés.

Concernant les accidents de circulation, 2632 interventions ont été effectuées suite à 1508 accidents de la circulation ayant causé le décès de 40 personnes et 1747 autres ont été blessées.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec six morts et 55 blessés dans 48 accidents de la circulation. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 1293 interventions pour l'extinction de 875 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger avec 139 incendies, Tizi Ouzou avec 69 incendies et Skikda avec 38 incendies.

S'agissant des opérations diverses, 8065 interventions ont été effectuées, durant la même période, pour le sauvetage de 548 personnes en situation de danger, et l'exécution de 7001 opérations diverses d'assistance.

L. Zeggane

AFFAIRES RELIGIEUSES

Belmehdi s'entretient avec une délégation de l'Église catholique en Algérie

Youcef Belmehdi s'est entretenu, dans le cadre d'une rencontre à Alger, avec une délégation de l'Église catholique en Algérie, conduite par le cardinal Jean-Paul Vesco, archevêque d'Alger, sur « l'examen d'un ensemble de préoccupations inhérentes à l'activité de l'Église catholique en Algérie », a indiqué le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué. En effet, « la délégation de l'Église catholique comprenait Mgr David Carraro, évêque d'Oran, Mgr Michel Guillaud, responsable diocésain de Constantine, ainsi que Mgr Diego Sarrio Cucarella, évêque de Laghouat-Ghardaïa, selon la même source.

L. Z.

MUSTAPHA HIDAOUÏ :

« Moderniser le secteur permet de le rapprocher de la jeunesse

Une grande importance est actuellement accordée à la numérisation et à la modernisation du secteur de la jeunesse pour le rapprocher davantage des jeunes, a affirmé le ministre de la jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui à Sétif, lors de la clôture du hackathon national pour la jeunesse et l'innovation scientifique et médiatique.

S'exprimant à cette occasion, Hidaoui a précisé que cet objectif sera atteint « grâce à l'implication des jeunes dans cette démarche, avec leurs idées dans le domaine de la technologie, de la numérisation et du développement des systèmes informatiques ». Il a souli-

gné que son ministère propose, à travers ce hackathon national et d'autres initiatives, « de nouvelles approches devant permettre aux jeunes algériens de concevoir l'attractivité de leur secteur », appelant à « réfléchir davantage à de nouvelles approches aptes à rendre les établissements de jeunesse encore plus attractifs et les jeunes plus engagés ». En effet, cinq jeunes ont été récompensés dans le cadre de ce hackathon, parmi les 71 qui ont concouru pendant 50 heures dans les compétitions « conception de l'identité visuelle » et « maison de jeunes virtuelle » avec des idées créatives et innovantes, contribuant à la numérisation du secteur et à l'augmentation de

l'attractivité des établissements de jeunesse. M. Hidaoui avait écouté, à l'entame de sa visite de travail dans la wilaya de Sétif, un exposé sur son secteur qui compte, dans la région, 103 établissements, dont 44 maisons de jeunes, 21 complexes sportifs de proximité et 17 salles polyvalentes. ce dernier a affirmé, in situ, qu'il est « devenu nécessaire de multiplier les efforts pour augmenter l'attractivité des structures de jeunesse et de mettre en place des plans d'action afin d'atteindre une gouvernance fondée sur l'attraction du plus grand nombre possible de jeunes à travers des activités adaptées à leurs aspirations et répondant à leurs passions ».

L. Z.

SOUS-RIRE

Le quotidien d'Éric Zemmour ...

